



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1776 LUNDI 8 JUILLET 2013

**FESCARHY****La BD « Congo 50 » inspire les dessinateurs camerounais**

Présenté à la 14e édition du Festival international de caricature et d'humour de Yaoundé (Fescarhy) par le bédéiste Asimba Bathy, cette œuvre a récolté un franc succès lors de la troisième journée dédiée à la RDC. D'après l'auteur, sa réalisation a inspiré les Camerounais qui, sur fonds propres, ont décidé à leur tour d'écrire l'histoire de leur pays en bande dessinée.

L'œuvre collective de huit bédéistes congolais, sortie en marge du cinquantenaire de l'indépendance de leur pays, aura prouvé la grande pertinence du sujet qu'il a abordé. Les dessinateurs camerounais qui en ont saisi la portée se mettront aussi à l'ouvrage dans le même sens. Notons que les activités marquant cette édition du Fescarhy se sont articulées sur le thème « Afrique : symphonie démocratique ».

Page 14

**CLASSEMENT-FIFA****La RDC perd cinq places**

La Fifa a publié son classement mensuel des pays jeudi à Zurich en Suisse. La RDC a chuté de cinq places passant de la 79e au mois de juin à la 84e et occupant la 22e position à l'échelle africaine. Ce recul des Léopards sur l'échiquier mondial serait certainement dû à la contre-performance enregistrée dernièrement face aux Lions indomptables du Cameroun en avant-dernière journée du premier tour des éliminatoires du Mondial 2014. En Afrique, la RDC devance, entre autres, la Centrafrique (89e rang mondial), le Congo-Brazzaville (90e), l'Éthiopie (95e) et l'Angola (96e). La Côte d'Ivoire continue de mener la barque africaine avec 1009 points (13e rang mondial) pendant que l'Espagne maintient son leadership mondial avec 1532 points talonné par l'Allemagne (1273 points).

Page 14

**Nord-Kivu****Des jeunes s'en prennent aux positions du M23**

Le M23 après la prise de Goma en novembre 2012

Kibati, un des groupements du territoire de Nyiragongo situé à 11 km au nord de Goma, a été le théâtre d'affrontements entre des jeunes surexcités et les rebelles du M23 dans la matinée de samedi, apprend-on. Venus de Kanyaruchinya et munis d'armes blanches, les assaillants dont le nombre n'a pas été déterminé ont assiégé les positions rebelles. Ils ont franchi la ligne de démarcation entre les Fardc et le M23 pris de court par cette attaque-surprise. Il s'en est suivi, d'après des sources, un accrochage qui a dégénéré au point de contraindre la population à se déplacer vers les localités environnantes.

Excédés par les exactions quotidiennes des rebelles qui n'arrêtent pas de les malmenier, les jeunes ont pris l'option de se prendre en charge pour gérer cette question indépendamment de la Monusco et des Fardc campées sur leurs positions initiales à Kanyaruchinya. Le M23 attribue cette attaque à la coalition Fardc/Maï Maï. Ce que démentent les responsables des Fardc à Goma qui déclarent n'être impliqués ni de près, ni de loin dans cette énième agression.

**Droits de l'homme****Harcèlement judiciaire contre le président de l'Intersyndicale des magistrats**

Symbole universel de la justice

L'Association congolaise pour l'accès à la justice a appelé le président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) à faire cesser le harcèlement judiciaire contre le conseiller à la Cour d'appel de Kinshasa/Matete et président de l'Intersyndicale des magistrats, Sibou Matubuka. Ce dernier est soupçonné d'avoir tripatoillé les résolutions de l'assemblée générale ordinaire du CSM. Pour cette ONG, ces actes dénotent d'une tentative de déstabilisation des magistrats responsables des syndicats indépendants en violation de l'article 38 de la Constitution qui garantit à tous les Congolais « le droit de fonder des syndicats ou de s'y affilier librement ».

Aussi l'Acaj sollicite-t-elle la mise sur pied d'une commission d'enquête indépendante pour identifier les auteurs de l'acte décrié afin de donner effet à la politique de tolérance zéro prônée par le chef de l'État.

Page 12

**TRANSPORT EN COMMUN****Des véhicules neufs à crédit bientôt octroyés aux exploitants privés**

Afin de maintenir la tendance ainsi que le satisfecit général suscité par la mise en service des bus récemment achetés par le gouvernement, il a été décidé de mettre en place un partenariat public-privé visant à assainir le secteur de transport caractérisé par une gestion calamiteuse des ressources. Huit cents exploitants privés remplissant des critères préalablement définis sont concernés par ce nouveau type de collaboration au travers duquel le gouvernement s'engage à leur fournir des véhicules neufs à crédit. Il s'agit, selon les termes du contrat, de deux cent cinquante minibus constituant un premier lot de cette dotation de l'exécutif national qui entend s'appuyer sur des privés réunis au sein de l'Association des propriétaires des véhicules pour le transport en commun.

Page 12

## ÉDITORIAL

## Jeunesse

Il ne fait aucun doute que pour le Congo, comme d'ailleurs pour toutes les Nations émergentes dont la vitalité demeure intacte ainsi qu'en témoigne leur essor démographique, le principal défi à relever est celui de l'emploi des jeunes. L'emploi, donc la formation intellectuelle, technique ou professionnelle qui permettra à chacun de trouver du travail lorsque l'heure sera venue d'entrer dans la vie active.

Si le défi est immense c'est parce que tout, ou presque, reste à faire chez nous si nous voulons créer un environnement favorable dans lequel les entreprises, petites et grandes, gagneront suffisamment d'argent pour étendre leurs activités, explorer de nouveaux domaines et accroître leur personnel en conséquence. Profondément marqué par son passé technocratique notre pays demeure géré par une machine pesante qui n'a pas pris la véritable mesure du rôle que joue le secteur privé dans les économies modernes.

Certes des progrès ont été accomplis dans le cours des quinze dernières années avec la simplification des procédures administratives, mais bien du chemin reste à parcourir pour que les entreprises disposent de la liberté nécessaire pour embaucher les jeunes qui se présentent chaque année sur le marché du travail et dont beaucoup ne trouvent pas les emplois auxquels ils aspirent. Faute de crédit, de moyens financiers, d'aides diverses, les employeurs ne répondent que timidement aux aspirations des nouvelles générations de Congolais.

Le danger est grand, dans un tel contexte, que le malaise social grandisse en même temps que la situation économique du pays s'améliore. Et si l'on n'y prend garde aujourd'hui, ce malaise peut fort bien engendrer, à plus ou moins long terme, de fortes tensions au sein de la société comme cela s'est produit au cours des derniers mois dans de nombreuses régions du monde.

La plus grave erreur que nos gouvernants pourraient commettre dans le moment présent serait de croire que la paix et la sécurité suffisent pour satisfaire les revendications du peuple congolais. S'il est vrai que rien ne peut se construire dans le désordre, il l'est tout autant que l'homme et la femme, pour s'accomplir pleinement, ont besoin d'asseoir leur indépendance personnelle et familiale sur le travail.

Rien de durable, dans la société très ouverte où nous vivons, ne peut se construire sans la jeunesse. Mieux vaut le savoir et en tirer les conséquences.

Les Dépêches de Brazzaville

## JUSTICE

## Les avocats dénoncent des séquestrations arbitraires par la police

Le collectif des avocats chargés d'assurer la défense de maître Jean Martin Mbemba et du colonel Jean-Claude Mbango ont dénoncé, le 4 juillet à Brazzaville, la séquestration des présumés complices de cette affaire au commissariat de police de Makélékélé.



Rappelant les principes d'un État de droit, le collectif a déclaré que la torture était un acte condamnable et que le Congo a ratifié la convention contre cette pratique.

Les avocats ont dénoncé les pratiques des agents de la sécurité à l'endroit de Samba Moutou Loukousi et de Dévri Massamba, déportés depuis le 3 juin par la direction générale de la Sécurité du territoire (DGST) et la direction générale de la Police nationale (DGPn). Les victimes sont accusées de complicité dans l'affaire Jean-Martin Mbemba.

« Ces détenus ont été torturés, car les agents de la sécurité d'État voulaient les contraindre à avouer des faits dont ils ignorent l'existence, sans aucune base ni fondement juridique. La police judiciaire ne doit pas remplacer la justice ni enfreindre les règles de la procédure pénale », a indiqué M<sup>e</sup> Hervé Ambroise Malonga. Le collectif a taxé d'« illégale » la procédure pénale, estimant que le dossier comportait de très nombreuses irrégularités. « Les perquisitions, la garde à vue ainsi que les condi-

tions de détention doivent obéir au code de procédure pénale. La détention d'un individu n'est pas du ressort du procureur, mais du juge d'instruction et du tribunal qui peut s'autosaisir de l'affaire », ont affirmé les avocats. Ils ont exigé la remise en liberté des personnes détenues au commissariat de Makélékélé et à la maison d'arrêt, avant de demander à la DGST et à la DGPn d'arrêter immédiatement toute surveillance rapprochée à l'endroit de Jean-Martin Mbemba. « Si cela persiste, l'affaire ira à la Cour internationale de justice, et les autorités congolaises seront interpellées pour abus de pouvoir. Aucun scellé, ni aucune preuve ne sont disponibles. Ces détentions sont donc arbitraires, et le juge d'instruction n'a émis aucun acte légal », a conclu le président d'Avocats sans frontières de RDC, Richard Bondo Tshimbombo Bontshi.

Josiane Mambou-Loukoula

## DISPARITION

## Jean-Richard Bongo s'en est allé

Le président du conseil départemental du Kouilou, Jean-Richard Bongo, est décédé vendredi 5 juillet à Paris, en France.

Enseignant, Jean-Richard Bongo va se faire remarquer au sein du Parti congolais du travail (PCT), sa formation politique où il va occuper plusieurs fonctions importantes : membre du bureau politique et du comité central pendant plusieurs années. Il

a également dirigé la commission de contrôle et de vérification du parti pendant vingt-deux ans. Au Kouilou, il a été président de la fédération de ce département. Député du district de Mvouti de 2007 à 2012, Jean-Richard Bongo a laissé de nombreux souvenirs dans cette localité durant sa mandature. Président du conseil départemental du Kouilou de 2003 à 2013, sous son impulsion seront ini-

tiés plusieurs projets socio-sanitaires et éducatifs visant l'amélioration des conditions de vie des populations dans les six districts du Kouilou, où ont été construits ou réhabilités des centres de santé, des écoles, des routes, des forages, etc. La veillée mortuaire se tient à son domicile situé à la Base industrielle de Pointe-Noire.

Hervé-Brice Mampouya

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali  
Politique : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa  
Société : Lucien Dianzenza  
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole  
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

## Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Adhads  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
[www.lagaleriecongo.com](http://www.lagaleriecongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)  
38 rue Vaneau 75007 Paris  
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## ÉLECTRICITÉ

# L'État recommande la création d'une commission de suivi pour la SCPE

**Lors du conseil des ministres du 28 juin dernier, le gouvernement avait prononcé la dissolution de la Société congolaise de production d'électricité (SCPE). Pour informer les membres du personnel de leur devenir, une assemblée générale a été organisée le 6 juillet à Brazzaville.**

Pour un meilleur suivi de ce dossier, le gouvernement a décidé de la création d'un comité ad'hoc par le ministère de l'Énergie et

de l'hydraulique. Cette structure permettra de transmettre dans les plus brefs délais, la documentation administrative, juridique, financière et technique de la SCPE.

« Les mesures stratégiques accompagnant cette décision ayant été prises, il nous appartient de prendre acte de la décision de l'État, et de définir les modalités de la mise en œuvre de cette volonté gouvernementale dans le strict respect des

dispositions statutaires, prévues en de telles circonstances », a déclaré l'administrateur général, Louis Bibissi. Deux raisons majeures expliquent la décision du gouvernement d'arrêter le fonctionnement de cette société. Il s'agit au plan technique, du rattachement du parc de production à l'ensemble du réseau national interconnecté. Du point de vue stratégique, l'efficacité de la politique énergétique du Congo nécessite une cohérence générale des segments nationaux de production, tout en s'attaquant aux dysfonctionnements managériaux. On note également au plan managérial, l'arrêt du financement de la centrale électrique de Djéno par la société Eni-congo depuis décembre dernier. Cette situation, « ne permettait plus à la SCPE d'honorer ses charges d'exploitation, détériorant ainsi le climat social dans l'entreprise », s'est indigné l'administrateur général.

Lopelle Mboussa Gassia



Vue partielle du personnel de la SCPE

## Trois mois de salaires versés au personnel de la Centrale électrique de Ndjeno

Le climat s'est enfin détendu à la centrale électrique de Ndjeno, à Pointe-Noire. Motif : les trois mois d'arriérés de salaires que la tutelle vient de payer aux agents. Pour ces derniers, il s'agit-là d'une victoire obtenue au prix des grincements de dents et des menaces de grève. Le collectif des travailleurs a exprimé sa reconnaissance au ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Henri Ossébi, le 5 juillet à Brazzaville, à l'occasion d'une rencontre. Ils ont salué l'attitude du ministre pour avoir su gérer cette crise et permis le paiement intégral de ces trois mois d'arriérés de salaires. « Nous nous sommes rendu compte que le ministre a tenu sa parole », a déclaré Roland Tété, délégué du personnel à la SCPE. « Nous étions gérés par ENI Congo avant d'être repris par l'État. » Pour Roland Tété, délégué du personnel à la SCPE, la transition administrative d'Eni à l'État a eu un impact sur le versement des salaires des agents au point d'accumuler un retard de trois mois. Le collectif des travailleurs de la Centrale de Ndjeno a exprimé son adhésion à la délibération du dernier Conseil de ministres visant à rattacher la centrale de Ndjeno à l'ensemble du tissu électrique national. Suite aux interrogations du personnel, le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique a assuré que cette fusion sera gérée dans le respect des textes qui régissent le droit du travail.

Firmin Oyé

## LE FAIT DU JOUR

# Quand la France et les États-Unis courtisent l'Afrique

Destinations Paris et Washington : ce sera le cas pour les dirigeants africains à la fin de cette année pour ce qui concerne le rendez-vous de Paris, en France, et dans le courant de l'année prochaine pour celui de Washington, aux États-Unis d'Amérique. Dans l'Hexagone, les invités de François Hollande échangeront avec lui sur les questions de paix et de sécurité en Afrique. Au pays de l'Oncle Sam, ceux de Barack Obama discuteront du développement du continent.

En l'espace d'un mois François Hollande, le chef de l'État français, et Barack Obama, le président américain, ont fourni à qui la voulait, presque de façon simultanée, la preuve politique de l'attention croissante que de nombreux investisseurs étrangers portent à l'Afrique ces dernières années. Au demeurant, entre la France et les États-Unis, la « balance » des sommets est bien déficitaire pour la première puissance mondiale. Ancien pays colonisa-

teur, la France a toujours gardé son influence sur le continent noir. Une influence qu'elle s'est employée cependant à aliéner au profit du rôle qu'elle tient à jouer au sein de l'Union européenne, sans doute, pour ne pas laisser la main à la puissante Allemagne seule.

Paris s'est-il rendu compte, malgré son « européanité » prononcée et en dépit du rejet éclectique et fortement médiatisé de la fameuse « Françafrique », que l'Afrique, son partenaire historique, n'est pas ce bac à ordures que l'on prétend ? Non seulement les impératifs de paix et de sécurité qui se posent à ses frontières sont mondiaux et concernent aussi la France (sa lourde intervention au Mali en dit long), mais l'Afrique a fini par convaincre de sa capacité à aller de l'avant, à se développer sans recourir à l'arbitrage de son ancien maître.

La Chine, l'Inde, le Brésil, le Japon, la Turquie, la Russie l'ont compris. Grâce à des accords divers conclus avec plu-

sieurs États africains, ces puissances du futur sont au travail. Difficile de fermer les yeux sur les acquis de cette coopération « gagnant-gagnant » qui a brisé tant de tabous et de barrières sur les ponts, les routes, les aéroports et ports, etc.

Toujours en perpétuelle projection, Washington l'a aussi compris qui avait commencé, comme à son habitude, à délimiter son périmètre en postant un gendarme. Songeons à Africom, le commandement américain pour l'Afrique, opérationnel depuis 2008 et dont l'ambition, au-delà de la lutte déclarée contre le terrorisme, est aussi de préserver les intérêts économiques des États-Unis dans ce coin de la planète géologiquement et démographiquement gras.

Lors de sa récente tournée africaine, fin juin-début juillet, Barack Obama a lancé des signaux

forts pour que se noue une relation suivie entre son pays et l'Afrique. D'où l'idée de recevoir, en 2014, les chefs d'État du continent au cours d'un sommet qui, étant le tout premier du genre, inaugurera à coup sûr une nouvelle ère de ce partenariat. Que se passera-t-il à Paris bien avant Washington ? Le temps des « écoutes » entre alliés est peut-être révolu au regard des ravages provoqués par les révélations de l'ancien agent américain, Edward Snowden. Mais que ce soit à Paris ou à Washington, le souhait serait de voir les dirigeants africains partager un agenda commun.

Qu'il s'agisse, en effet, de paix, de sécurité ou de développement, le temps est venu pour que l'Afrique sache parler à ses interlocuteurs du monde extérieur. De préférence d'une seule voix. Elle sera écoutée et prise au sérieux.

Gankama N'Siah

## BRAZZAVILLE

## Les usagers inquiets suite au transfert du marché Mati

**Le déplacement de ce marché vers le pont de Mikalou est dû à l'expiration du contrat entre le propriétaire de l'ancien site et l'opérateur du marché Mati.**

Autrefois situé sur l'avenue de la Tsiémé, le marché a été transféré sur un autre site, situé juste après le pont de Mikalou, sur la route du Nord. La vente sur le nouveau site a commencé timidement le 1er juillet avec quelques vendeurs et vendeuses de sacs de farine de manioc, d'arachides au détail, d'oseille, de légumes et de patates douces. « Les vendeurs ont été sensibilisés il y a un mois au déplacement du marché vers ce nouveau site. Leurs marchandises avaient été enregistrées dans l'ordre et transportées aux frais du parking. L'activité de vente de farine de manioc a commencé en 2003. Le parking reçoit les produits de Djambala, Lékana, Gamboma et des villages environnants », a déclaré le superviseur principal du parking Mati, Arsène-Francis Ipola.

Certains vendeurs avouent n'avoir pas été avertis sur le transfert du site. « Je suis surprise que nous soyons installés ici près du pont pour vendre. Je savais que le contrat devait expirer le 4 juillet, mais ce que je demande au propriétaire c'est de garder nos produits en bon état en cas de pluies », a confié une vendeuse.



Des sacs de fofou sur le nouveau site du pont de Mikalou

Pour les autres, ce transfert est un soulagement à cause des tracasseries auxquelles les soumettait la police. « Le déplacement du site à ce lieu nous soulage beaucoup par rapport à l'ancien marché Mati où les vendeurs étaient exposés aux pratiques illégales de la police », a martelé un vendeur.

#### Et si ce marché ajoutait à l'embouteillage chronique ?

Cet axe connaît de nombreux embouteillages au pont de Mikalou en raison de la dégradation de la voie publique et de l'ensablement causé par des pluies dilu-

viennes. L'arrivée de ce marché est mal perçue par les usagers de cette route et par les populations qui habitent sur cet axe. Elles craignent en effet que l'embouteillage ne soit accentué au moment de la sortie des camions ou des taxis appelés à transporter les différentes marchandises vers les autres marchés. Pour les rassurer, Arsène-Francis Ipola, a expliqué que les dispositions sont prises pour éviter d'aggraver le phénomène décrié d'embouteillage. Selon lui, les véhicules de transport arrivent à Brazzaville de nuit et tous les mouvements s'effectuent avant quatre heures du matin. Si

ces propos sont confirmés pour l'heure, le seront-ils dans quelques jours quand le marché aura pris de l'ampleur ? À ce jour, quelque quatre à cinq taxis sont visibles les matins pour le trafic de sacs de légumes ou de fofou. La saison aidant, ils arrivent à libérer la voie en se positionnant sur les accotements, gênant de ce fait la circulation des piétons. Puis que gouverner c'est prévoir, les autorités ont intérêt à anticiper en y envoyant chaque matin des éléments de la police routière pour réguler la circulation. Déjà qu'à moins d'un kilomètre de là, l'exemple est donné par l'arrêt de bus de Thomas San-

kara qui donne continuellement du fil à retordre aux différents usagers de la route. Mêmes observations pour le marché situé le long de l'avenue de l'Intendance, à la Tsiémé, qui gêne énormément la circulation et pour lequel aucune action n'est entreprise.

#### La pluie : l'autre ennemi annoncé

Le site qui abrite ce nouveau marché est érigé sur une zone d'inondation. Le retour des pluies dans deux mois laisse planer une menace sur les produits de consommation. Ajouté à cela, l'insécurité que risque de provoquer le manque d'éclairage approprié. Résultat : des cas de vols en perspective qu'il faut craindre. Comme arguments, Arsène-Francis Ipola a rappelé que les travaux de remblayage ont déjà débuté. Ils sont réalisés par une société connue, qui a prévu d'y élever un mur en béton et des dépôts en dalles afin de préserver l'état des produits admis au parking.

Pour Anthunes Ipola, chargé de sécurité du parking, les clients n'ont pas à craindre pour leurs produits. Le marché est organisé avec des équipes de sécurité de jour comme de nuit. Chaque vendeur a connaissance des équipes de porteurs. En cas de perte, le porteur est identifié et il répondra de ses actes. À suivre donc !

Lydie-Gisèle Oko

## L'IECD forme les infirmiers de Pointe-Noire sur l'accueil et les pratiques de soins de qualité

**Organisée par l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) en partenariat avec l'Entreprise Congorep (groupe Perenco), quarante cinq infirmiers ont pris part à la deuxième formation sur l'accueil et les pratiques de soins de qualité du 17 au 28 juin à Pointe-Noire.**

L'Institut Européen de Coopération et de Développement ([www.iecd.org](http://www.iecd.org)) est une association française de solidarité internationale créée en 1988. L'IECD intervient dans 15 pays, en particulier dans les domaines de la formation technique et professionnelle, de l'appui aux petites entreprises et de l'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à la santé.

C'est dans ce cadre que l'IECD a lancé en septembre 2012, en partenariat avec la société Congorep (groupe Perenco), un Projet d'Appui aux Structures de Santé (PASS), qui vise à renforcer les capacités d'une dizaine de centres de santé primaire dans la région de Pointe Noire.

Après une première formation sur l'hygiène hospitalière en janvier dernier, l'IECD continue de tenir ses promesses pour améliorer la qualité et l'accessibilité aux soins en République du Congo à travers des initiatives probantes. Son engagement sur les problèmes de santé est réel voire fondamental, c'est d'ailleurs le socle de son programme de santé. Cette deuxième formation sur l'accueil et les pratiques de soins de qualité vient une fois de plus concrétiser cet engagement.

L'IECD a signé une convention avec le Ministère de la Santé et de la Population dont l'objectif principal est d'améliorer l'accessibilité et la qualité des soins pour les femmes et les enfants vulnérables de la région de Pointe-Noire. Ainsi, dans son programme, l'IECD met l'accent sur la formation et l'accompagnement du personnel des structures de santé partenaires sur deux volets principaux, à savoir le renforcement des compétences techniques du personnel médical et le renforcement des capacités de

gestion du personnel administratif. De plus le programme prévoit de promouvoir la dynamisation communautaire par l'appui à l'intégration du centre de santé dans son milieu et la réhabilitation et l'équipement



des structures de santé en matériel adapté. L'objectif de cette deuxième formation axée sur l'accueil hospitalier et les pratiques de soins de qualité vise à renforcer les capacités des infirmiers dans le but de maîtriser quatre points essentiels : l'accueil des patients et des familles dans un centre de santé, les gestes professionnels conformes aux bonnes pratiques dans le cadre de la prise et la surveillance des paramètres vitaux (la mise en place du suivi des patients), le prélèvement veineux et enfin la pose des cathéters.

Ainsi, pendant près de cinq jours de formation dont trois en salle avec présentations et ateliers et deux jours consacrés aux pratiques, confrontés à la réalité hospitalière au sein des services de l'hôpital de Tié Tié, les séminaristes ont pu évaluer leurs pratiques et acquérir de nouvelles compétences. Pour dispenser cette formation, l'IECD a mis au profit des apprenants trois experts de la santé, Florence Lukadi, enseignante à l'Institut Supérieur en Sciences Infirmières (ISSI) de Kinshasa, ainsi qu'Emérance Mwang, infirmière et le docteur Byemba, détachés du Centre Hospitalier de Monkole pour coordonner les activités médicales du PASS. Dans son exposé, Florence Lukadi, a rappelé aux apprenants que l'ac-

cueil constitue le premier maillon de la chaîne des soins dans toutes les structures de santé. L'accueil donne le ton, la première impression et peut également faciliter ou compliquer la suite de la relation entre le patient et l'établissement « l'accueil répond à une demande d'information d'orientation mais aussi à un besoin d'être rassuré. Et au-delà du savoir faire, l'accueil impose un savoir être d'où la manière de recevoir, l'image corporelle, le sourire, l'écoute, le professionnalisme, les mots bonjour et bienvenu ainsi que toutes formules de politesse qui doivent être les premiers gestes de l'infirmier afin de rassurer son malade », a-t-elle précisé.

Satisfaits de la formation reçue, les séminaristes ont soumis une motion de remerciement à l'endroit des organisateurs, lue par Koundoula Jules, infirmier à la clinique évangélique de Mpaka.

Cette formation s'est déroulée en présence d'Adrien Peyre, Chef de Projet du Programme d'Appui aux Structures de Santé (PASS), et du docteur, Jean-Pierre Michel Nzondo, Directeur Départemental de la Santé de Pointe-Noire.

Notons que les séminaristes ont reçu des attestations de participations à l'issue de cette session de formation.



## PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

## Quatre personnes poursuivies pour abattage d'éléphants

**Le tribunal d'Ewo a statué sur le cas des quatre personnes accusées d'infraction à la loi sur la faune sauvage, indique un communiqué qui nous est parvenu le 5 juillet. Deux sont poursuivies en tant que commanditaires pour complicité d'abattage d'espèces protégées et les deux autres pour détention d'armes illégales d'abattage d'éléphants.**

Pepito, l'un des commanditaires, est connu dans la région. Avec la collaboration des services de la gendarmerie, il a été appréhendé le 23 avril 2013 par la police de la faune du parc national d'Odzala-Kokoua (PNOK) – reconnu comme patrimoine universel par

les autorités d'Afrique centrale – pour avoir fourni des armes à ses acolytes qui ont abattu des éléphants. Après deux jours d'audience, l'affaire a été renvoyée au 15 juillet pour la délibération.

« Heureusement, la loi est très claire au Congo. Le maximum des peines est prononcé lorsque l'infraction porte sur l'abattage d'un animal intégralement protégé. La complicité est très bien définie par le Code pénal. La commercialisation en violation de la loi n° 37-2008 est bien réprimée aussi à l'article 113 de cette même loi. Reste à savoir si le tribunal de grande instance d'Ewo va l'appliquer », a commenté Naftali Honig, responsable



du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf), qui soutient les actions du

ministère de l'Économie forestière et du développement durable en la matière. Et d'ajouter : « Évidemment, le fléau du trafic d'ivoire commence dans la forêt. Malgré les déclarations de la Cécac [Communauté économique des États de l'Afrique centrale] et autres institutions, les éléphants se font toujours attaquer. » Le ministère mène depuis plusieurs années une bataille très dure contre le trafic d'ivoire, qui a entraîné une diminution significative du nombre d'éléphants dans notre pays. « Pour leur seul intérêt, les trafiquants d'ivoire dé-

truisent les ressources naturelles sans penser à l'avenir de tout le pays. L'industrie touristique est encore jeune et a besoin de se développer, mais l'énorme potentiel qu'elle représente sera anéanti si la Justice congolaise ne les condamne pas fortement pour ce genre d'actions », relève Naftali Honig. En effet, une industrie écotouristique naît en République du Congo depuis quelques années. Dans d'autres pays d'Afrique, elle contribue de manière importante à donner du travail aux populations locales, mais les animaux doivent être en bonne santé. « C'est incroyable que l'avocat du suspect ait voulu utiliser des lois sur la faune datant de 1984. Le Journal officiel a publié de nouvelles lois en 2008 et encore en 2011 pour protéger la faune sauvage, notamment les éléphants, espèce intégralement protégée selon l'arrêté n° 6075 du 9 avril 2011. Ils sont d'ailleurs la première espèce sur la première annexe de cet arrêté. Quelqu'un qui l'a lu une fois peut savoir que les éléphants sont intégralement protégés », s'étonne enfin Naftali Honig.

Fortuné Ibara

En 1983, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est entrée en vigueur en République du Congo. Depuis cette date, la loi a été renforcée et est devenue la plus stricte d'Afrique centrale, punissant les braconniers et les trafiquants d'espèces sauvages à un maximum de cinq ans de prison. En matière de législation nationale, le Congo est classé dans la catégorie 2 pour la mise en œuvre de la convention.

Les différentes lois portant sur la protection de la faune et de la flore :

Loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées ;

Arrêté n° 6075 du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement Protégées ;

Loi n° 2-2000 du 1er février 2000 portant organisation de la pêche maritime en République du Congo ;

Arrêté n° 3507 du 10 novembre 1993 portant suspension de la vente des munitions des armes de guerre ;

Décret n° 2013-77 du 4 mars 2013 portant création du parc national de Ntokou-Pikounda ;

Loi n° 16-2000 du 20 novembre 2000, Code forestier ;

Loi n° 4-2005 du 11 avril 2005, Code minier ;

Loi n° 34-2012 du 31 octobre 2012 portant création de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées.

## VIE ASSOCIATIVE

## Les Amis de Cuba créent leur association

Composée essentiellement d'anciens étudiants, stagiaires et diplomates congolais, « Los Amigos de Cuba » a fait sa sortie officielle le 5 juillet à Brazzaville en présence de l'ambassadrice de Cuba au Congo, Alba Beatriz Soto Pimentel, ainsi que du parrain de cette organisation, Claude Ernest Ndalla.



Le présidium de l'association

Cette association a été créée dans le but de raffermir les liens d'amitié entre le Congo et la République cubaine. « Notre organisation se doit de participer activement et de manière efficace à l'effort collectif. Nous devons également contribuer à la modernisation du Congo en mettant au service de la Nation notre expertise. Cette association servira de pont dans la concrétisation des objectifs

pour l'épanouissement de la société congolaise », a fait savoir le président de cette association, Alphonse Ngakima.

Association à caractère socio-économique, Los Amigos de Cuba a pour devise : Unité, Solidarité, Action. Les cadres congolais ayant étudié à Cuba ont été soulagés de la concrétisation de cette initiative en projet depuis 2012, avec la constitution des documents

fondamentaux et organiques. Notons qu'en février, les membres de cette association avaient adopté le programme d'activités exercice 2013. Les intervenants ont souligné les liens de coopération entre les deux pays de 1964 à nos jours. Au terme de la cérémonie, les partisans de cette association ont souhaité faire revivre l'ambiance cubaine au Congo au rythme de la salsa.

Josiane Mambou-Loukoula

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

## Le personnel formé à la gestion des archives

Du 3 au 5 juillet à l'auditorium de la Grande Bibliothèque universitaire de Brazzaville, le personnel du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a été formé à la conservation des documents et archives administratifs.

Le séminaire avait pour thème « Conservation des documents administratifs, mémoire d'une administration ». L'objectif poursuivi par ce sous-secteur de l'Éducation que dirige Serge Blaise Zoniaba est de renforcer les capacités du personnel en matière de traitement et de conservation des documents administratifs qui constitue la mémoire d'une administration. Cela afin de mettre un terme à une pratique devenue courante dans les administrations publiques congolaises, où la plupart des documents administratifs se retrouvent souvent dans la rue et servent d'emballage dans les marchés de la place. Durant la formation, les participants ont suivi des communications sur la documentation, l'archivage et la conservation des archives et des documents administratifs. « La richesse des thèmes abordés au cours de ces assises nous a élevés au-delà même de nos espérances. Les concepts techniques de documents, archives, article, dossier, catalogue, indexation, condensation, diffusion, feedback... ne constituent pour nous aujourd'hui que de petites notions élémentaires. Aussi la promenade à travers la chaîne documentaire nous a permis de découvrir les différents maillons du cycle de vie d'un document. Il nous revient désormais de nous consacrer à la pratique dans nos administrations après cette phase de théorisation », a rappelé le directeur général de l'enseignement professionnel, Christophe Lia, clôturant les travaux.

Tiras Andang

**HSIET CONGO DEVELOPPEMENT**

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865

Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 200 000F TTC

23 500 000F TTC

13 000 000F TTC

42 000 000F TTC

17 000 000F TTC

\* Stock disponible à Brazzaville TTC  
\* Garage professionnel à MAFOUTA

\* S.A.V. et Suivi en permanence  
\* Pièces d'origine usine garantie

**VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION**

**WARID LAB**  
Incubateur de projets

**Incubateur de projets**

pour développeurs **brazzavillois**

inscription **par groupe de 4**

sur [www.jcertif.com](http://www.jcertif.com)

du **05/07** au **20/07**

**inscrivez-vous !!!**

voir conditions sur le site

Elabore une solution informatique et créé ta propre Start Up  
Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site [www.jcertif.com](http://www.jcertif.com). Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intégrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.

**WARID**  
Passer à l'action

[www.waridtel.cg](http://www.waridtel.cg) 04 400 01 23 ou 123

**BUROTOP IRIS**

Intégrateur de Solution

**CISCO** **POLYCOM**

Premier Partner

**Communications Unifiées**

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

**POINTE NOIRE** : Rond point Kassai,  
Avenue Moe Katt Matou  
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
Commune de Gombé  
Tél : +243 992 884 888  
République Démocratique du Congo

**BUROTOP IRIS**  
[www.burotop.com](http://www.burotop.com) - [www.iris-technologie.com](http://www.iris-technologie.com)

**Assurances et Réassurances du Congo**

**40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1973 - 2013**

**40 ans** d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

**Assurances et Réassurances du Congo**  
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

**Entreprise régie par le code CIMA**

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

[www.arc-congo.cg](http://www.arc-congo.cg)

## HUMEUR

## La gestion des ordures ménagères, un vrai problème urbain !

C'est la grande inquiétude que partagent de nombreux citoyens et les observateurs de la vie dans les cités urbaines. Dans les années 70 et 80, de nombreuses villes n'avaient pas la superficie et la densité en population qu'elles ont aujourd'hui ; aussi leur assainissement ne posait-il pas assez de problèmes. Mais aujourd'hui la situation a totalement changé car nos villes se sont élargies et la démographie a considérablement augmenté. Or qui dit augmentation démographique dit production abondante d'ordures ménagères et autres déchets. D'où l'apparition d'un autre problème, et pas des moindres, celui de la gestion des ordures.

Le constat présent laisse à désirer. Nombreuses, en effet, sont les municipalités qui ont des stratégies tâtonnantes devant l'accumulation des ordures ménagères qui sont inhérentes à l'existence humaine. Tenez ! Prenez au hasard les grandes artères de nos villes, notamment Brazzaville, Pointe-Noire, Owando, Dolisie, Ouesso. Que se passe-t-il au niveau des croisements de rues avec des avenues comme celle de la Paix (Brazzaville), celle de la Révolution (Pointe-Noire) ? Des tas d'immondices restent longtemps sur place et les populations vendent des denrées de toute sorte à proximité immédiate de ces ordures.

Et que dire des ménages qui placent des poubelles artisanales au coin de leur habitation sans jamais les vider ? Même chose pour les commerçants qui occupent les abords des grandes artères et y déversent leurs résidus.

La question de la gestion des ordures interpelle, bien sûr en premier lieu, les municipalités, mais en second lieu la population elle-même car il y a dans nos villes un réel déficit de la « culture d'hygiène » et d'« assainissement ». D'où la nécessité, dans un premier temps, d'intensifier les campagnes d'éducation à la culture d'assainissement. En effet, la question de la gestion des ordures est à regarder sous plusieurs angles : les moyens qui doivent être mobilisés à grande échelle pour l'enlèvement des ordures et déchets ainsi que pour l'assainissement de nos villes ; l'éducation des citoyens à la culture de la propreté et à l'environnement immédiat. Faute de quoi, on ne fera que du surplace.

Une petite expérience avait été tentée dans l'une de nos agglomérations avec la mise en place de poubelles en plastique le long des grandes artères. Mais la population a involontairement rejeté cette manière de faire par défaut d'éducation à la culture d'un environnement sain. Au lieu de jeter les ordures dans les poubelles, certains gens trouvaient du plaisir à les abandonner par terre et, pire encore, à proximité immédiate de ces réceptifs.

Nos villes n'ont pas que le problème de transport en commun à régler. Elles ont aussi comme challenge, le problème de la gestion des ordures ménagères et des déchets qui appelle une solution urgente. La solution ne réside pas seulement sur les pousse-pousse qui vont de foyer en foyer moyennant 200 à 500 F CFA pour ramasser des ordures puis jeter à l'air un peu plus loin.

Les séminaires de plus en plus à l'ordre du jour sur la question de la gestion des ordures ménagères et autres déchets dans nos villes doivent être de vraies occasions d'interpeller les municipalités sur les stratégies à mettre en œuvre pour des solutions efficaces et durables à ce défi qui se présente à nos villes.

Faustin Akono

## COMMUNICATIONS

## Les centres émetteurs TV/FM départementaux bientôt réhabilités

**Les réponses aux appels d'offres concernant les travaux de réhabilitation des centres émetteurs d'Impfondo, Makoua et Mossendjo ont été ouvertes le 4 juillet à Brazzaville.**

La Congolaise des bâtiments et génie civil (CBGC) est la seule entreprise à avoir postulé pour la réalisation des travaux à Impfondo, dans la Likouala, à Makoua, dans la Cuvette et Mossendjo, dans le Niari. Le montant de soumission pour le premier marché est estimé à 200 millions FCFA, le deuxième à 70 millions FCFA et le troisième à 50 millions FCFA.

Pour l'autre projet concernant la révision des émetteurs ondes courtes du PK 13, PK 45 et du Djoué, quatre entreprises sont en lice pour la fourniture des équipements techniques : Cimenco LTD, A-COM 1, Origine et la Société générale des services ont soumissionné pour des montants variant de 100,5 à 120,5 millions FCFA. Les mêmes sociétés ont également soumissionné pour la fourniture des équipements techniques du siège du journal La Nouvelle République. Les prix vont de 100,6 millions à 122,5 millions FCFA. À l'exception d'une seule, les entreprises soumissionnaires n'ont pas présenté de ga-



Bienvenu Okiemy entouré d'Auguste Kinzonzi-Kitoumou et de David Martin Obami.

ranties bancaires.

**Ongogni et Kinkala doivent encore attendre le signal satellitaire**

Trois projets n'ont pas trouvé de candidats. Ils concernent l'équipement en matériel de réception du signal satellitaire des centres d'Ongogni (Plateaux) et Kinkala (Pool) ainsi que des centres de production/diffusion (Radio-TV-TDC). La séance s'est déroulée en présence du ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, Bienvenu Okiemy, et du directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics, David Martin Obami, qui milite depuis un certain temps pour la transparence dans les procédures de passation de marchés. Cette séance a été jugée comme

une étape importante de l'investissement public au profit de la modernisation de l'outil de communication par le ministre de tutelle. Rappelant quelques éléments essentiels du Code des marchés publics, il a indiqué que ce document répondait à des principes sur lesquels le gouvernement congolais n'entendait pas transiger. « Il s'agit bien sûr de l'impartialité, de la libre concurrence entre tous ceux qui veulent se proposer pour travailler avec le ministère de la Communication. C'est une procédure qui est transparente pour garantir les chances de tous, personne n'est privilégié », a martelé Bienvenu Okiemy, soulignant la nécessité que toutes les entreprises respectent ce code.

Parfait Wilfried Douniama

## La Capa examine 1 987 dossiers d'agents

**Les travaux de la Commission administrative paritaire d'avancement (Capa) du secteur de l'information et de la communication, ouverts le 3 juillet à Brazzaville, vont se pencher sur les dossiers de 1 987 agents de la communication de tous grades avec, en perspective, la publication de 229 arrêtés.**

Le ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Bienvenu Okiemy, qui a lancé les travaux, a souligné l'importance de « la rationalisation de la gestion des ressources humaines ».

Comme d'habitude, la Capa va examiner et statuer sur la situation administrative des agents qui, ayant rempli les conditions d'avancement, doivent légitimement bénéficier d'un avancement d'échelon, a-t-il indiqué. Il a précisé que l'évaluation des résultats de la dernière Capa tenue en 2010 avait montré une évolution positive dans les décisions prises en la matière. La Capa est l'instance consultative

compétente pour traiter toutes les questions relatives aux carrières individuelles des personnels. Le ministre a souligné que cette session était le signe manifeste de la constance du gouvernement dans la prise en compte des préoccupations des agents relevant de son secteur. Il a indiqué que cette étape importante dans la promotion professionnelle visait à redonner de l'ampleur aux perspectives de carrières des agents, du haut en bas de la grille des rémunérations, maintenant ainsi intact le contrat social congolais. « Cette gestion efficiente des ressources humaines de l'État, qui remplace le fonctionnaire au cœur de ses obligations, est un

ferment pour la motivation des personnels, donc un enjeu important de la compétitivité administrative de notre pays, au moment où la perspective d'intégration des États fait du soutien administratif un élément fondamental », a-t-il indiqué.

Le ministre a donc convié les membres de la commission à se prononcer avec justice, rigueur et professionnalisme, dans le respect des règles établies, sur les dossiers. Cette Commission va combler les attentes sociales du personnel de son ministère, a assuré Bienvenu Okiemy, souhaitant que ses conclusions puissent contribuer à améliorer la condition des fonctionnaires de la communication.

Fortuné Ibara

## RELIGION

# Le pape Jean-Paul enfin proclamé saint !

**Le pape François a signé le 5 juillet le décret admettant à la canonisation deux anciens papes : Jean XXIII et Jean-Paul II.**

La nouvelle circulait depuis quelques jours dans les allées du Vatican, elle a été rendue officielle vendredi 5 juillet : le pape Jean-Paul II sera proclamé saint. Au terme d'une phase de recherche, rituelle et très minutieuse, la Congrégation (ministère) vaticane pour les causes des saints a donc présenté vendredi matin au pape François la proposition de décrets de canonisation.

Ils concernent aussi un autre pape, le pape Jean XXIII, mort en 1963 durant le célèbre concile Vatican II qu'il avait convoqué mais n'avait pu clôturer. Déjà déclarés bienheureux, les deux anciens souverains pontifes sont désormais admis à la canonisation, ultime phase de la dignité des autels après laquelle un catholique est proclamé saint. Leur nom sera donc inscrit au calendrier, avec une date officielle retenue pour la célébration de leur fête annuelle.

## Les raisons de cette sainteté

La procédure varie d'une personnalité à une autre. Mais dans tous les types de cas, une institution vaticane très tatillonne doit certifier que le futur saint a mené sa vie en conformité avec les canons et, surtout, que l'invocation de son nom a donné lieu à un miracle certifié. Pour Jean-Paul II, deux miracles ont été déclarés. Le dernier en date s'est produit au Costa Rica cette année : une femme souffrant d'une maladie incurable grave a été déclarée guérie par les médecins qui affirment ne pas disposer, en l'état actuel des connaissances scientifiques, des moyens d'expliquer autrement une telle guérison. Mais Jean-Paul II, à vrai dire, avait déjà été sanctifié par la piété populaire. On se rappellera qu'à sa mort, le 2 avril 2005, une foule de plus de deux millions de personnes avait crié sur son cercueil de sapin blanc, place Saint-Pierre : « Santo subito » (Saint tout de suite). Venu de Pologne, le premier pape slave de l'histoire moderne avait subjugué le monde

entier par son action et ses prises de position, affichant un record absolu de voyages hors du Vatican : 104 en 27 ans de pontificat ! Si l'Église n'est pas perméable aux pressions, même les plus sympathiques comme celles exercées par la foule des fidèles, elle n'en marque pas moins son acceptation d'une telle requête populaire, surtout si elle est en accord avec les principes et les faits, comme c'est le cas pour le pape polonais. Jean-Paul II, donc, va être canonisé dans un rite qui n'a pas pris autant de temps que pour la majorité des autres saints : son dossier se présentait bien. En signant les décrets de canonisation, le pape a par ailleurs annoncé la convocation d'un consistoire. Il s'agit d'une réunion de cardinaux, habituellement destinée à décider de la liste des prochains cardinaux, mais qui sera consacrée cette fois à l'examen des seules questions liées à la proclamation de sainteté des deux anciens papes.

Lucien Mpama

## CRISE CENTRAFRICAINE

# Jacques Coudray qualifie le rôle de la Micopax de « prépondérant »

**Le secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac), Nassour Guelengdouksia Ouaidou et le premier conseiller de l'ambassade de France au Gabon, Jacques Coudray, ont fait le point, le 3 juillet à Libreville, sur la situation dans l'espace communautaire.**

Les deux personnalités ont évoqué la situation en République centrafricaine (RCA), notamment le rôle de la Mission du conseil de paix et de sécurité (Micopax) dans le processus de transition ; les relations entre la Céac et l'Union africaine dans le pays ; le rôle des Forces armées centrafricaine dans le retour à la paix en RCA ; la situation en RD-Congo ; les conclusions du sommet régional du golfe de Guinée sur la sécurité et la sûreté tenu à Yaoundé (Cameroun).

Nassour Guelengdouksia Ouaidou

a retracé l'histoire tumultueuse de la RCA de son indépendance à nos jours. Une histoire « faite de coups d'État perpétrés par plusieurs hommes politiques qui se sont succédé à la tête du pays, mais aussi une histoire de tueries », a-t-il dit, avant de préciser que l'environnement géographique de la RCA, avec ses « voisins, le Darfour, la République démocratique du Congo, l'Ouganda où sévissent les rébellions de toute sorte, [n'était] pas de nature à garantir une paix durable aux Centrafricains ».

Il a réitéré la détermination de la Céac d'accompagner la RCA dans sa transition. Saluant l'engagement de la Céac auprès des Centrafricains, et qualifiant le rôle de la Micopax de prépondérant, Jacques Coudray a estimé de son côté que le processus démocratique ne pouvait se poursuivre que s'il y avait la stabilité politique.

Noël Ndong

**TRACTAFRIC MOTORS**  
Congo  
A Tractafric Motors Corporation Company

**HYUNDAI** NEW THINKING. NEW POSSIBILITIES.

## SANTA FE GL 7 places assises

- Moteur essence 4 cylindres en ligne (2,4 litres / 177CV)
- Boîte de vitesse manuelle 6 rapports + marche arrière
- 7 places assises configurables à volonté
- Radio CD/MP3 avec 6 haut-parleurs, etc.

**A PARTIR DE**

**17.250.000**

**FCFA HTVA\***

### POINTE NOIRE:

Bd Président Marien NGOUABI

Tel : +242 06 665 40 30 / Tel2: +242 05 521 31 32

Email : advmotors@sho-congo.com

### BRAZZAVILLE:

Bd Edith Lucie Bongo

Tel : +242 06 665 40 30 / Tel2: +242 05 095 15 51

Email : advmotors@sho-congo.com



**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**

# Solidarité internationale représentée dans le département de la Cuvette

Dans sa lettre d'information, le Conseil général des Yvelines indique que « Natacha Bricks-Yonow, volontaire de solidarité internationale, représentera le département des Yvelines au Congo pour les deux prochaines années. Basée à Owando, sa principale activité sera d'accompagner la mise en œuvre de la coopération décentralisée avec le département de la Cuvette. Elle sera également impliquée dans le suivi des activités du PCPA-Congo, suite à l'adhésion du Département des Yvelines à ce programme »

Après Daniel Pena, le précédent volontaire, 24 ans, diplômé de l'IEDES (Paris), avec une spécialisation dans le domaine du développement agricole et les politiques de développement économique, Natacha Bricks-Yonow a postulé pour un volontariat de solidarité internationale auprès de l'association France Volontaires, avec qui le département des Yvelines a conclu un partenariat de long terme pour mettre à sa disposition des volontaires en charge du suivi de ses ac-



Emmanuel Ambende et Natacha Bricks-Yonow

cords de coopération décentralisée. Elle est la quatrième représentante du département des Yvelines à l'étranger, trois postes similaires étant pourvus au Bénin, au Sénégal et au Togo. Le président du conseil départemental, Emmanuel Ambende, s'est réjoui de l'arrivée de la nouvelle collaboratrice et souhaite que la coopération entre les deux départements

« puisse prendre en compte la question du développement économique [du] territoire, en particulier à travers l'agriculture, car [les] populations et principalement les jeunes sont en attente d'opportunités pour gagner décemment leur vie ». L'expérience et les qualifications de Natacha dans ce domaine seront donc les bienvenues.

Marie Alfred Ngoma

**SÉCURITÉ RÉGIONALE**

# La Céeac octroie 321 millions FCFA à l'École internationale des forces de sécurité

Le secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céeac), Nassour Guelengdouksia Ouaidou, a remis récemment la somme de 321 millions FCFA à l'École internationale des forces de sécurité (Eiforces) de Yaoundé (Cameroun), indique un communiqué de l'organisation. Cette somme va appuyer la formation des policiers et gendarmes dans le cadre de la sécurité intérieure et des opérations

de soutien à la paix, notamment au profit de la composante Police de la Force africaine en attente (FAA). Au cours de leur échange, le directeur général de l'Eiforces, le général de brigade Mohamadou Hamadicko, et le secrétaire général de la Céeac, Nassour Guelengdouksia Ouaidou, ont évoqué la nécessité pour l'Afrique centrale de se doter des forces de l'ordre aguerries afin de mieux faire face aux enjeux actuels, notamment en matière de

sécurité. L'Eiforces entretient une coopération multiforme avec les pays et organismes poursuivant les mêmes objectifs. Parmi les enjeux partagés, on peut citer le renforcement des capacités professionnelles de la composante police, la participation au renforcement de la stabilité régionale et la consolidation de la gouvernance sécuritaire au niveau continental. L'Eiforces forme des étudiants en provenance de quinze pays.

Noël Ndong

**TUNISIE**

# La France attentive aux droits de l'homme

Le président français, François Hollande, est arrivé le 4 juillet en Tunisie pour une visite officielle de deux jours. Il a déclaré que son pays était attentif « à certaines situations » au regard des droits de l'homme dans le pays.

« Le meilleur service que l'on puisse rendre à la Tunisie, sans ingérence, c'est de dire que quand on veut faire une révolution, la transition vers la démocratie, quand on veut une Constitution qui sera une référence pour l'ensemble de la région et du monde arabe, alors il convient d'anticiper », a déclaré le président français. Il s'agit



François Hollande et son homologue tunisien

« de faire en sorte que celles et ceux qui ont exprimé simplement une position, revendiqué une liberté, puissent être épargnés de toute procédure », a-t-il expliqué. Il a salué « la transition maîtrisée » dans le pays.

En Égypte, « le défi qui est maintenant posé, c'est de tout faire pour que le processus reparte avec des élections, avec le pluralisme, avec un processus constitutionnel », a-t-

il martelé.

François Hollande va rencontrer les leaders des principaux partis de l'opposition et procédera à la signature d'une série d'accords économiques entre les deux pays. Le président français est accompagné de sept ministres, d'une délégation de 54 chefs d'entreprise, de parlementaires, d'universitaires et d'artistes.

N.Nd.

**OUAGADOUGOU**

# Sommet international de la Chaire de l'Unesco

Ouagadougou (Burkina Faso), accueille depuis le 4 juillet, le sommet international de la Chaire de l'Unesco sur le thème « le genre comme perspectives de formation et de recherche scientifique ». Cette rencontre internationale va valider la Chaire, dont la mission est « de fédérer les actions visant à améliorer la condition de la femme dans l'enseignement supérieur et dans la recherche », a expliqué le professeur Claudine Lougué-Sorgho, responsable de la Chaire. Elle marque aussi le lancement officiel des activités de la Chaire. Le Premier ministre burkinabé, Beyon Luc Adolphe Tiao, espère que « les conclusions des travaux permettront de faire émerger une nouvelle société dans laquelle les rapports sociaux du genre seront fondés sur l'équité, la justice et l'égalité dans tous les domaines de la vie sociale ».

N.Nd.



**Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S**  
**Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville**  
**Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434**  
**Email: info@terratech-cg.com**



**296.000 TTC**

**Acer Aspire E1-531**  
**Intel® B960 Processeur 2.2GHz**  
**Ecran HD Led 15.6**  
**2GB DDR3 Memoire**  
**500GB Disque Dur**  
**6-Cell Li-ion Battery**



# BRASCO soutient l'émergence économique des PME/PMI

Dans le cadre des « Mardis de l'Entreprise » organisée par la Chambre de Commerce de Pointe-Noire, la société Brasseries du Congo a participé le 02 Juillet à une séance d'information économique destinée aux Petites et Moyennes Entreprises sur le thème « comment gérer efficacement sa trésorerie au quotidien ».

Tous les premiers mardis du mois, à partir de 15h, la Chambre de commerce de Pointe-Noire en partenariat avec l'Association Pointe-Noire industriel convie des personnes d'horizons divers (entrepreneurs, mais aussi Hommes de loi, professeurs et étudiants) à assister à une conférence sur un sujet en rapport avec les préoccupations des PME/PMI congolaises. Ces séances sont de véritables lieux de débat et de concertation à la recherche de solutions aux problèmes qu'elles connaissent au quotidien.

C'est donc avec enthousiasme que la Direction Générale des Brasseries du Congo a répondu à l'invitation des organisateurs, en se faisant représentée par ses cadres de la Direction Financière : M. Julien Gabriel, Directeur Financier de BRASCO, Marc Lelo, responsable du Contrôle de gestion et Yves Makaya, chef comptable. En tant qu'entreprise majeure du secteur industriel congolais, BRASCO a tenu à partager de façon simple son expérience sur les bases d'une bonne gestion de trésorerie : des conseils applicables dans toute société, quelle que soit sa taille ou son activité.



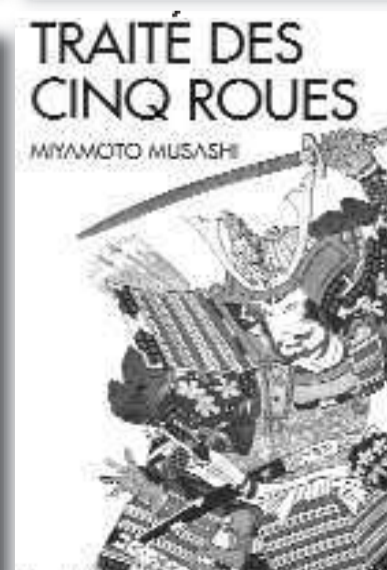
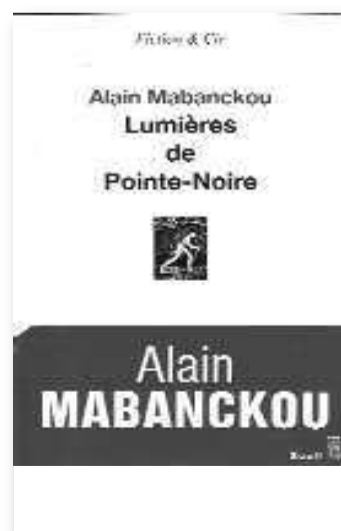
De droite à gauche : Julien Gabriel, Directeur Financier de BRASCO, Marc Lelo, responsable du Contrôle de gestion, Yves Makaya, Chef Comptable



L'auditoire

Trois points clé sont à retenir de cette démonstration : dans le cadre de la bancarisation de l'économie congolaise amorcée par l'Etat, il est important d'encourager les futurs entrepreneurs à ouvrir un compte bancaire pour effectuer des transactions ou faciliter des demandes de crédit ; il faut aussi éviter l'erreur classique qui consiste à confondre les fonds de l'entreprise avec ses fonds personnels ; enfin il faut prévoir tout projet de développement et réinvestir ce que l'on gagne dans sa société afin de la faire grandir. À travers cette contribution, la Société Brasseries du Congo espère accroître l'impact positif direct ou indirect de son activité et de ses engagements sociaux sur le tissu économique et social du pays.

## EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



## PRÉSIDENTIELLE MALIENNE

# Louis Michel désigné chef de la mission d'observation de l'Union européenne

La Commission de l'Union européenne a annoncé le 5 juillet que le député de l'Union européenne, le Belge Louis Michel, avait été désigné chef de la Mission d'observation de l'Union européenne (UE) pour l'élection présidentielle du 28 juillet au Mali.

Pour la Commission de l'Union européenne, cette mission d'observation des élections constitue une nouvelle contribution de l'UE pour aider le Mali à revenir sur la voie de la stabilité. Car, poursuit-elle, les élections marquent une étape cruciale vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel, de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Mali.

« Il est essentiel que tous les acteurs s'engagent dans ce



Louis Michel

processus de manière pacifique et démocratique à travers tout le pays. La mission d'observation de l'UE renforcera la confiance des électeurs dans un processus transparent, inclusif et crédible », a déclaré la Haute Re-

présentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Catherine Ashton. Elle a, par ailleurs, souligné que le choix porté sur Louis Michel était parfait, car il a été

ancien Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire et ancien ministre belge des Affaires étrangères. Rappelons que depuis le coup d'État survenu le 22 mars 2012, le Mali se trouvait dans une impasse politique et une crise dans laquelle les rebelles touareg et combattants d'Al-Qaïda avançaient vers Bamako. Après l'intervention militaire Serval de la France avec le soutien d'autres pays européens, la stabilité est rétablie au Mali. Lors d'une conférence des donateurs internationaux à Bruxelles le 15 mai, le président par intérim malien, Dioncounda Traoré, s'est engagé à faire tout pour que les élections se tiennent de manière pacifique, crédible et inclusive avant la fin du mois de juillet, tandis que la communauté in-

ternationale promettait trois milliards d'euros pour la reconstruction après-guerre au Mali. Louis Michel conduit une mission d'observation de vingt analystes électoraux de l'UE déployée au Mali depuis le 21 juin. Trente autres observateurs de court terme des États membres de l'UE arriveront au Mali une semaine avant le vote. Dans les jours qui suivront le scrutin, la mission européenne publiera une déclaration préliminaire exposant ses premières conclusions à Bamako. Elle observera le décompte général des votes et les procédures de traitement des plaintes et rédigera un rapport complet comprenant des recommandations pour améliorer le processus électoral dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Tiras Andang

**ASSURANCES GENERALES  
DU CONGO**

A.G.C.SA

RESPECTER NOS  
ENGAGEMENTS,  
C'EST VOUS  
RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM
HAKUNA MATATA!

## COMMUNIQUÉ

La Société Perspectives 21<sup>e</sup> siècle, informe les parents qui désirent orienter leurs enfants pour les études à l'étranger (Europe), au titre de l'année 2013 – 2014, que les inscriptions ont déjà commencé.

À cet effet, elle vous prie de commencer les démarches administratives, relatives à l'obtention du passeport auprès des autorités compétentes avant les inscriptions.

Par ailleurs, elle souhaite bonne chance à tous les candidats au Baccalauréat 2013.

### Nos adresses :

**Brazzaville** : 132, rue Bangou Plateaux de 15 ans (vers l'église catholique Jésus Ressuscité et la Divine Miséricorde).

Tél : 06 668 56 35 / 04 418 55 69 / 05 386 35 01 / 01 668 56 35 / 06 814 24 28 / 04 404 29 89 / 05 386 35 01.

**Pointe-Noire** : En face de la radio Océan à Tchimbamba, Bâtiment n°27.

Tél : 06 814 24 28 / 04 404 29 89 / 05 386 35 01 / 06 668 56 35 / 04 418 55 69 / 01 668 56 35.

**NB** : Les cours préparatoires de langue russe aux candidats débiteront très prochainement.

# MBOTE!

Vous faites partie  
des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

Bienvenue chez vous. [www.flyecair.com](http://www.flyecair.com) ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 ( Congo ) + 33 01 78 77 78 77 ( France ) E- mail: [relationclients@flyecair.com](mailto:relationclients@flyecair.com)

## JUSTICE

## Une réunion de plaidoyer pour le changement des mentalités au sein du système

La rencontre a permis des échanges entre le gouvernement, les députés, les acteurs judiciaires et les membres des ONG et la convergence des vues sur les problèmes rencontrés au sein de l'appareil judiciaire.

La coordination de la Campagne Droit pour tous au sein de l'Organisation catholique d'aide au développement (Cordaid) a organisé, le 4 juillet au Centre Carter, à Ngaliema, une réunion de plaidoyer qui a permis aux participants d'échanger sur un film projeté ainsi que sur le rapport de plaidoyer relatif à l'appui au fonctionnement du secteur de la justice dans le pays.

Les participants à cette rencontre ont premièrement débattu sur les projections qui avaient trait sur les droits liés aux procédures judiciaires relatives aux violences sexuelles, aux droits fonciers et aux droits des présumés auteurs des actes de viol. Les différentes interventions et observations ont été notées en vue d'être incluses dans les actions de plaidoyer auprès des autorités politiques et judiciaires en vue de soutenir le changement des mentalités au sein du système judiciaire actuel.

Dans leurs conclusions, les participants qui ont décrié certains abus enregistrés dans le système judiciaire du pays ont appelé les acteurs judiciaires à adopter un comportement basé sur le professionnalisme et exempté de toute corruption par rapport à la poursuite des cas sus-évoqués.



### Un rapport fort apprécié

Les participants à la réunion ont apprécié la qualité du rapport de plaidoyer qui a relevé des cas des certains affaires enregistrés par les juridictions militaires et civiles du Sud-Kivu, présenté par la coordination de la Campagne Droit pour tous et qui avait préalablement été validé par quatorze ONG locales. En plus des points positifs qui ont fait la force de ce document, ils ont ajouté quelques éléments jugés de nature à rendre le rapport complet et pratiques les recommandations y contenues.

À la fin de la rencontre, tous les participants ont convergé sur la même vision du déroulement des affaires dans les juridictions congolaises, sur les failles ainsi que sur les réajustements à faire en vue d'une lutte efficace contre l'impunité.

Cette campagne, note-t-on, est une initiative de Cordaid, Stichting Vluch-

ting et la Fondation cinéma mobile, en étroite collaboration avec le ministère de la Justice et des droits humains. Elle consiste en une série d'activités de sensibilisation à travers l'approche Cinéma mobile films éducatifs pour différents cibles et en un plaidoyer auprès des autorités politiques et judiciaires pour soutenir le changement des mentalités au sein du système judiciaire actuel.

Dans le cadre du plaidoyer mené par quatorze ONG locales partenaires, une série d'activités est réalisée pour attirer l'attention des décideurs sur les problèmes qui se posent dans la prise en charge technique et financière concernant notamment l'assistance pro deo, les enquêtes judiciaires, la réparation des victimes et la lutte pour une intervention efficace et efficace des ONG et des acteurs étatiques congolais dans les affaires judiciaires.

Lucien Dianzenza

## ÉLEVAGE

## 20 millions de dollars US pour renforcer la production avicole

Le groupe Congo Futur projette de produire 200000 poules dès l'année prochaine dans sa ferme de 26000 hectares à Bokanga Lonzo, au Bandundu.

En atteignant ce niveau de production, le groupe deviendra le deuxième plus grand producteur de poules de la ville de Kinshasa. En effet, une société de la place, Mino Congo, propriétaire d'une ferme à Mont-Ngafula, a produit jusqu'à 360000 poules, soit 45% des effectifs globaux recensés. L'on estime la production globale de la capitale à près de 800000 poules. Pour l'heure, les deux bâtiments aménagés d'une superficie de 500 m<sup>2</sup> sont destinés à l'élevage de 16000 poules. Ainsi l'investissement attendu pourrait aider à satisfaire la demande de la population de la RDC et surtout celle de la capitale, a indiqué un responsable du groupe au ministre de l'Agriculture venu s'enquérir de la situation exacte de la ferme.

Au regard de la capacité installée, il se dégage une certaine marge de manœuvre pour les productions autres. En effet, il s'agit d'une ferme de 26000 hectares mais pour l'heure, 3500 hectares servent à l'exploitation du maïs, de l'ananas, de la banane, du soja et de la patate douce. Les investissements de l'ordre de 20 millions de dollars américains concernent toute la concession. À terme, la préoccupation majeure est de baisser les importations des produits vivriers en hausse considérable ces dernières années, au point de constituer une vraie menace directe pour la production locale.

Cette question vient relancer le débat sur la nécessité ou non d'aller jusqu'à exercer un protectionnisme dans ce secteur. En effet, ont argumenté les opérateurs du secteur, les charges d'exploitation ne sont pas les mêmes entre un importateur et une société de production, et cela s'en ressent forcément sur le prix final. En matière de vente d'œufs, par exemple, la forte concurrence des produits importés renforcent l'inquiétude des consommateurs sur leur traçabilité, au regard de l'ampleur alarmante des scandales alimentaires à travers le monde. Autre problème, les conditions de conservation et le respect des délais de consommation seraient aussi totalement bafoués sans compter la difficulté pratique de contrôler hermétiquement les frontières.

Laurent Essolomwa

## SOTEXKI

## Un ancien fleuron des années 70 courtisé

La modernisation de l'usine de Mahagi, géant du textile créé en 1974, devrait contribuer à une nouvelle impulsion aux activités de cette société réduite à un fonctionnement minimal, représentant seulement 20% de son chiffre d'affaire.

Selon des informations en notre possession, l'État congolais qui dispose de 38% de parts de cette société ne voit aucun inconvénient à la relance de cette société après avoir fait la pluie et le beau temps en province orientale. Mieux, le gouvernement a déjà dans sa mallette des axes prioritaires pour aider à la matérialisation d'un tel défi. Cela devrait nécessairement prendre en compte l'appui aux agriculteurs locaux pour en récolter le maximum d'effets d'entraînement, y compris sur l'approvisionnement en matières premières de la Sotexki. En effet, le coton produit localement au Bas-Uélé, proche de Kisangani, capitale de la province, est le plus utilisé. La distribution des graines se fait en Ouganda. L'autre grande bataille serait de revenir à une situation financière viable. Aussi attend-on davantage de propositions concrètes de la société elle-même. Ces propositions permettront d'orienter les décisions futures et, à terme, de relancer les activités de production de la société. En dépit d'une situation actuelle encore fragile, l'espoir est encore permis car les capacités existent bel et bien même si, pour beaucoup, la société renvoie l'image d'un canard boiteux en raison de ses finances au rouge. Des nouvelles machines aideront à l'engager dans une nouvelle ère. Selon les derniers chiffres, la production du coton graine a baissé de manière drastique, moins de 6000 tonnes par an en 2008 alors qu'en 1960, elle avait touché les 160000 tonnes. À son accession à la souveraineté internationale, le pays occupait le premier rang des pays exportateurs de coton en Afrique avant la disparition du secteur.

L.E.

## TRANSPORT EN COMMUN

## Des véhicules neufs à crédit bientôt octroyés aux exploitants privés

Le gouvernement espère, par le biais d'un partenariat public-privé, assainir totalement le transport urbain caractérisé par l'anarchie sur fond d'une gestion calamiteuse des ressources.

Lentement mais sûrement, le transport à Kinshasa est en train de s'améliorer grâce au coup de pouce du gouvernement qui a décidé de s'impliquer afin de remédier aux difficultés qu'éprouvent les Kinnois pour se déplacer. Depuis l'injection le 30 juin dans le réseau routier d'un premier lot sur les deux-cents bus acquis récemment par le gouvernement, les Kinnois ont pu souffler quelque peu sur certains axes. Les longues files d'attente sur les arrêts de bus ont baissé d'un cran au grand enchantement des usagers qui ne réclament qu'un meilleur service de la part de la société Transco chargée de l'exploitation des nouveaux bus.

Aussi pour maintenir la tendance ainsi que le satisfecit général, le gouvernement via le ministère des transports a décidé de conclure un partenariat avec des exploitants privés œuvrant dans le domaine de transport en commun. Un partenariat public-privé assorti des clauses claires à respecter est censé désormais soutenir la collaboration entre parties. Huit cents exploitants privés remplissant des critères préalablement définis sont concernés par ce nouveau type de collaboration au travers duquel le gouverne-



Les bus achetés par le gouvernement

ment s'engage à leur fournir des véhicules neufs à crédit. Il s'agit, selon les termes du contrat, de deux cent cinquante minibus constituant un premier lot de cette dotation de l'exécutif national qui entend s'appuyer sur des propriétaires des véhicules privés réunis au sein de l'Association des propriétaires des véhicules pour le transport en commun.

D'après le conseiller routier du ministère des Transports, Richard Mukwa, qui a livré cette information, ce partenariat est la méthode efficace optée par le gouvernement pour permettre aux exploitants privés de renouveler leurs charrois automobiles et, de la sorte, contribuer à l'assainissement entière de la ville en proie aux vieilles carapaces non entretenues et fumant à tout vent. Les acquéreurs po-

tentiels devraient au préalable souscrire à un montant de 4000 dollars avant d'espérer bénéficier de cet avantage.

Par ailleurs, le gouvernement provincial de Kinshasa qui n'entend pas rester en marge de cette dynamique a, pour sa part, acquis dernièrement de nouveaux bus qu'il espère mettre à la disposition du grand public en ce mois de juillet. Déjà d'ici là, un premier lot de soixante-dix bus seront versés dans le trafic. L'objectif déclaré à l'Hôtel de ville est d'atteindre à la longue un quota de cinq cent bus à desservir dans toute la ville de Kinshasa. Le ministre provincial des Transports, Godard Motemona, a indiqué que la gestion de ces nouveaux bus sera confiée à « des mains expertes » qui en assureront aussi l'exploitation et la maintenance.

Alain Diasso

## DROITS DE L'HOMME

## Harcèlement judiciaire et intimidations contre le président de l'intersyndicale des magistrats

Il serait reproché à Sibou Matubuka la signature d'un communiqué de presse dénonçant le tripatouillage des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Dans un communiqué arrivé à la presse, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a appelé le président du CSM, Kitoko Kimpele, à faire cesser le harcèlement judiciaire et les intimidations dirigés contre le conseiller à la Cour d'appel de Kinshasa/Matete et président de l'intersyndicale des magistrats, Sibou Matubuka. L'ONG a dénoncé une action disciplinaire aux allures d'un règlement de compte contre ce magistrat. L'Acaj, qui a noté que ce magistrat n'a fait qu'accomplir ses obligations syndicales, a jugé la démarche du président du CSM contraire aux exigences de tolérance. « Ces intimidations et harcèlement judiciaire dirigés contre un leader syndical sont inacceptables. Ils traduisent la volonté du président du CSM à déstabiliser les magistrats responsables de syndicats indépendants, et ce en violation de l'article 38 de la Constitution qui garantit à tous les Congolais le droit de fonder des syndicats ou de s'y affilier li-

brement pour défendre leurs intérêts professionnels collectifs », a déclaré le président national de l'Acaj, Me Georges Kapiamba.

## La liberté d'expression

L'ONG a noté que l'intersyndicale des magistrats congolais a rendu public un communiqué de presse établissant que les dernières ordonnances présidentielles d'organisation judiciaire ne reflétaient pas l'esprit et la lettre des résolutions adoptées par l'assemblée générale du CSM du mois d'avril. Cette organisation a également sollicité du président de la République, la suspension de leur exécution, à défaut, leur retrait ou leur renvoi à une assemblée générale extraordinaire du CSM autrement composé. Le même communiqué a aussi recommandé une enquête indépendante afin d'identifier les auteurs du tripatouillage des travaux du CSM et de les faire sanctionner.

Devant les réalités posées par l'intersyndical des magistrats, l'Acaj a sollicité du chef de l'État de faire droit à la demande de cette structure, quant à la mise sur pied d'une commission d'enquête indépendante pour identifier les auteurs du tripatouillage des résolutions de l'assemblée générale du CSM, pour ainsi donner

effet à sa politique de tolérance zéro. Au président du CSM, l'ONG a recommandé de mettre fin aux attaques dirigées contre le président de Jusi et de l'Intersyndicale de magistrats, et soutenir l'appel lancé au président de la République pour une enquête indépendante. Les membres du bureau du CSM ont été appelés à veiller à ce que leur président n'use pas de sa position pour régler des comptes aux responsables des syndicats indépendants qui ont formulé des reproches contre leur travail alors qu'à tous les magistrats, de défendre fermement la liberté syndicale et d'expression et manifester leur solidarité au président de l'Intersyndicale. Par contre, les membres de l'Intersyndicale ont été conseillés de ne pas céder aux intimidations mais de continuer à défendre, par toutes les voies de droit, leur président, les principes de l'indépendance des magistrats et de l'évolution de la carrière suivant les critères objectifs, tandis que les ONG sont appelées à défendre l'indépendance du pouvoir judiciaire, de se mobiliser pour faire échec à l'action du président du CSM qui mine sérieusement l'exercice de la liberté syndicale et d'expression au sein du pouvoir judiciaire.

Lucien Dianzenza

## BANDUNDU

## La rougeole aux portes de la cité de Tembo

Le président de la société civile de cette juridiction lance un cri d'alarme aux autorités médicales pour que des mesures adéquates soient prises.

Depuis le mois d'août, l'épidémie de rougeole se développe à un rythme inquiétant dans le chef-lieu de la province du Bandundu. Le nombre d'enfants infectés par cette maladie a augmenté particulièrement dans la zone de santé de Tembo, à 680 km de Bandundu-ville. Le 5 juillet, ils étaient au moins une dizaine à présenter des symptômes de cette maladie. Actuellement, des appréhensions sont manifestes dans le chef du personnel de la santé et même de la population qui craignent la propagation de l'épidémie à une vaste échelle. L'on redoute, en effet, que des cas jusque-là détectés ne se dédoublent faute des traitements appropriés. Déjà au mois de septembre, ils étaient près de 594 à être infectés au niveau de Kikwit, à 800 km de la cité de Tembo. Vingt et un patients ont succombé de cette épidémie qui, dit-on, touche toutes les tranches d'âge.

À Tembo, c'est déjà la panique. Plus d'une fois, le président de la société civile de cette juridiction est monté au créneau pour interpeller les autorités sanitaires de la province par rapport à l'urgence que requiert cette situation à tra-

vers la prise des mesures adéquates. Mais hélas ! Sur place et ailleurs dans la province, l'on note un déficit en termes de prise en charge de la maladie. Les médicaments appropriés se font rares. Les zones de santé concernées essaient tant soi peu d'intervenir mais butent contre la carence des médicaments. En outre, l'accès aux soins de santé primaire n'est pas l'apanage des habitants de la population qui préfère recourir au traitement indigène plutôt qu'à la médecine moderne.

Quand bien même aucun décès n'est encore enregistré à Bandundu-ville, le moment est pour le moins propice pour intervenir efficacement en vue d'étouffer dans l'oeuf toute velléité de propagation. En province orientale, l'on a dénombré plus de huit mille cas dont 309 décès depuis début 2012. D'après l'opinion largement répandue dans la province de Bandundu, cette épidémie serait le fait des Congolais expulsés d'Angola dont la réintégration continue de poser quelques problèmes. Ces compatriotes refoulés d'Angola sont souvent déjà infectés avec tous les risques de contaminer leurs proches restés au pays qui généralement ne se doutent de rien.

Alain Diasso

## VIE ASSOCIATIVE

## Attitude s'engage dans le développement de l'art et de la culture

L'Association a tenu son assemblée générale le 5 juillet en présence de tous ses membres en vue de planifier l'organisation des activités prévues pour les prochains mois.

L'Agence congolaise pour le développement artistique et culturel a été créée en vue de contribuer à la réflexion sur les différentes politiques à mettre en place dans un secteur culturel aux multiples facettes, a en substance déclaré le président d'Attitude, Augustin Bikale. C'est ainsi, a-t-il renchéri, que les membres de l'association ont des formations, des compétences et des expériences différentes qui seront utiles à la structure. « Il s'agit de créer un chemin pour orienter la culture vers des objectifs précis », a-t-il fait savoir. Pour ce faire, l'association culturelle souhaite travailler en partenariat avec les institutions publiques et privées en vue d'une exploitation optimale de la diversité et de la richesse culturelle de la RDC. Tous les objectifs de l'association ont été fixés en fonction de la politique générale du pays.

Ainsi, Attitude se fixe comme objectifs le développement de l'art et de la culture congolaise par la participation à la conservation, la restauration, la promotion et la diffusion du patrimoine artistique et culturel en République démocratique du Congo.

L'association se propose également d'élargir ses actions à des objectifs spécifiques portant notamment sur l'éducation, la formation, la recherche, la création et l'information dans le domaine des arts et de la culture; le développement des pratiques culturelles et de nouvelles expressions artistiques ainsi que la par-

ticipation des citoyens à la culture; la promotion et la mise en valeur des activités artistiques et culturelles à l'échelle nationale et internationale; la coopération entre acteurs de disciplines diverses et mise en place de réseaux culturels: création et développement d'un réseau international d'échange interculturel; le soutien et l'accompagnement de l'action de lobbying des artistes, particulièrement dans les secteurs où ils sont peu organisés et peu défendus; les résidences d'artistes; l'organisation de voyages culturels; l'appui aux membres de l'association dans la réalisation de leurs projets professionnels.

## Promouvoir l'économie de la culture

L'association s'engage également à promouvoir les économies créatives en vue d'une véritable émergence d'une économie de la culture en RDC. Pour ce faire, un des membres d'Attitude prendra part à la troisième conférence sur l'économie créative africaine, organisée par Arterial Network, qui se tiendra au mois de septembre au Cap en Afrique du Sud.

La conférence de cette année, indiquent les organisateurs, portera davantage sur les industries créatives du continent comme moteurs économiques et facteurs qui contribuent à l'éradication de la pauvreté, renforce les processus démocratiques et la protection des droits de l'homme. L'objectif final est de faciliter la production et la distribution des biens et services créatifs africains, dans le continent et à travers le monde.

Dani Ndungidi

## DÉTENTE ET LOISIRS

## Colonie de vacances à la Délégation Wallonie-Bruxelles

Organisée par le Centre Wallonie-Bruxelles à partir du 9 au 19 juillet à l'intention des enfants âgés de 8 à 18 ans sur le thème « À livre ouvert », la rencontre consistera en dix jours de sensibilisation à la lecture.

Le livre, comme le laisse entendre la thématique de cette activité vacancière, va occuper une place primordiale. La programmation est planifiée de façon à remplir la journée des vacanciers, la colonie sera ouverte entre 10 heures et 16 heures et donnera lieu à une gamme de divertissement.

Ce passe-temps gratuit se tiendra dans l'enceinte de la cour de la Délégation Wallonie-Bruxelles au 206 de l'avenue de la Nation à Gombe, en diagonale d'Ibiza bar. Sont proposés à l'occasion une exposition, des débats autour de livres, des spectacles divers dont celui des contes mais également des concours.

Un horaire de vacances tout particulier a été établi en rapport avec les activités habituelles de la Délégation, du Centre et de la bibliothèque Wallonie-Bruxelles. Le cadre culturel belge indique

donc que les bureaux de la Délégation resteront ouverts toute la période des vacances de 8h30 à 16h30. En ce qui concerne la bibliothèque, il est bon de savoir qu'elle le restera du 1er juillet jusqu'au 30 août. Les fêres de lecture pourront y avoir accès pendant deux heures, soit de 10h00 à 12h00. Mais elle ne sera uniquement disponible que pour un service de prêt de livres. Et le cadre culturel de préciser ici que, comme à l'accoutumée, les livres seront prêtés pour une durée de quinze jours. Et dans ces conditions donc, la salle de lecture, quant à elle, sera fermée.

Quant au Centre Wallonie-Bruxelles, qui restera ouvert jusqu'au 12 juillet, il rouvrira ses portes le 19 août. Les deux jours qui précéderont sa fermeture momentanée, le 10 juillet à 19h00, les habitués de cet espace culturel belge auront droit à un spectacle d'au revoir. Intitulée « Les rescapés de la fin du monde », la soirée du rire connaîtra la présence de Didier Besongo. Présenté tel un « spectacle 100% humour », « les rescapés de la fin du monde » revient sur le « quotidien des Congo-

lais » quitte à ramasser divers sujets, un discours axé notamment sur la « politique, la religion, les femmes, etc. ». L'auteur lui-même évoque une sorte de « parallélisme entre l'époque de l'indépendance et l'heure des nouvelles technologies ». Et il finit par se demander, après ce tour d'horizon, si l'on est pas au bout du compte « proches de la fin du monde ». C'est ce spectacle qu'il entend présenter au Festival international du rire de Brazzaville, le Tu-Séo, prévu du 23 au 27 juillet.

Nioni Masela



Didier Besongo dans une récente représentation de son spectacle

## FESCARHY

## La BD « Congo 50 » inspire les dessinateurs camerounais

Présentée à la 14e édition du Festival international de caricature et d'humour de Yaoundé (Fescarhy) par le bédéiste Asimba Bathy, l'album est fort apprécié.

De la capitale du Cameroun où il participe à cette rencontre à laquelle prennent part plusieurs artistes de renommée internationale avec son compatriote Alain Mushabah, Asimba nous a fait le conte de la journée dédiée à la RDC. Au programme du 3 juillet figurait une conférence de presse et une séance de dédicace de BD.

Réalisée en plein air, au Bois Saint-Anastasia, cadre au cœur de Yaoundé que le bédéiste décrit comme magnifique, la conférence de presse avait été reculée de quelques heures. Prévue pour 14 heures, elle débutait finalement à 16 heures à cause des mauvaises conditions météorologiques, dame la pluie s'était improvisée dans le programme. La rencontre du mercredi s'est en fin de compte poursuivie dans un des stands aménagés sur le site du festival. Asimba a noté de la part de l'assistance

confinée dans l'espace improvisé, une « soif d'apprendre des Congolais sur leur expérience en matière de bande dessinée ». Et le bédéiste de relever « surtout que l'album « Congo 50 » a récolté un franc succès. Ce, a ajouté le créateur du collectif Kin Label, « au point qu'il a inspiré les Camerounais qui, sur fonds propres, ont décidé, à leur tour, d'écrire aussi l'histoire de leur pays en bande dessinée ». Ainsi, l'œuvre collective de huit bédéistes congolais, sortie en marge du cinquantième de l'indépendance de leur pays, aura prouvé la grande pertinence du sujet qu'il a abordé. Les dessinateurs camerounais qui en ont saisi la portée se mettront aussi à l'œuvre dans le même sens.

Par ailleurs, le bédéiste affirme s'être également réjoui d'avoir vu les couleurs nationales flotter allègrement au « côté de celles d'autres pays invités, notamment la France, les États-Unis, le Gabon, la Tanzanie, le Nigeria, la Tunisie, l'Ile Maurice, l'Afrique du Sud



Séance de dédicace de la BD « Congo 50 »

et bien entendu le Cameroun, pays hôte ». Tout particulièrement il a dit : « Le drapeau congolais exposé a été fabriqué sur place au Cameroun sur base d'une commande des organisateurs. Il est très joli, avec une brillance presque dorée sur les rayures jaunes

ainsi que l'étoile ». Il n'a du reste pas pu s'empêcher de poser devant.

Rappelons que le Fescarhy s'est ouvert le 24 juin et s'est achevé le 6 juillet. Organisées sous le haut patronage du ministère des Arts et de la culture, les activités marquant cette 14e édition

s'articulaient sur le thème « Afrique : symphonie démocratique ». Arrivé sur les lieux le 26 juin, Asimba a évoqué la tenue de forums d'échanges et de réflexions avec des journalistes, des historiens ainsi que des professeurs d'universités camerounais. Lesdites rencontres se tenaient tous les matins, de 9 heures à 14 heures, avant la descente de l'équipe sur le site du festival.

En outre, notre bédéiste dit avoir participé à « beaucoup d'émissions radio et télé entre deux réunions », intense activité qui ne lui « donnait pas tellement de répit ». En effet, a-t-il souligné, « Congo 50, l'histoire de la RDC racontée en bande dessinée inspire respect et admiration. Mais la question qui revient souvent est celle de savoir pourquoi la bande dessinée en question n'est pas traduite aussi en anglais ». Remarque d'autant plus compréhensible que le « Cameroun est un pays bilingue », où se pratiquent le français et l'anglais.

Nioni Masela

## CLASSEMENT-FIFA

## La RDC perd cinq places et occupe la 84e case en juillet 2013

Le recul de cinq places des Léopards sur l'échiquier mondial serait certainement dû à la contre-performance contre les Lions indomptables du Cameroun en avant-dernière journée du premier tour des éliminatoires du Mondial 2014.

La Fifa a publié son classement mensuel des pays le 4 juillet à Zurich en Suisse. Et la RDC a chuté de cinq places, passant de la 79e au mois de juin à la 84e et occupant la 22e position à l'échelle africaine. Selon le classement de l'instance mondiale du football, les Léopards messieurs football comptent 434 points en juillet 2013.

Les contre-performances des Léopards lors des matchs des éliminatoires de la Coupe du monde prévue au Brésil en 2014 ont certainement influé ce classement. La RDC fait match nul contre le Cameroun (0-0) à Kinshasa en avant dernière journée du premier tour des éliminatoires, perdant totalement ses chances de qualification pour le tour de barrage avant la qualification définitive pour le Mondial.

En Afrique, la RDC devance la Centrafrique qui compte 398 points (89e rang mondial), le

Congo-Brazzaville avec 396 points (90e), l'Éthiopie avec 381 points (95e), l'Angola avec 380 points (96e), le Mozambique avec 326 points (102e), le Liberia avec 324 points (103e), le Niger avec 313 points (107e) et le Malawi 312 points (108e), etc.

La Côte d'Ivoire de Yaya Touré continue de mener la barque africaine avec 1009 points (13e rang mondial), devant le Ghana 830 points (24e), le Mali 774 points (28e), l'Algérie 730 points (34e), le Nigeria 723 points (35e), le Burkina Faso 656 points (42e), la Tunisie 627 points (47e), le Cap-Vert 620 points (49e), l'Afrique du Sud 558 points (59e), la Zambie 554 points (60e), la Guinée 545 points (61e), l'Égypte 543 points (62e), la Guinée Équatoriale 532 points (67e), la Libye 518 points (70e), le Cameroun 517 points (71e), le Togo 511 points (72e), le Sénégal 497 points (74e), le Maroc 470 points (79e), l'Ouganda 466 points (80e), le Gabon 459 points (81e), la Sierra Leone 443 points (83e).

Au niveau mondial, l'Espagne est toujours au sommet malgré sa cuisante défaite en finale de la Coupe des Confédérations face au Brésil (0-3). La Roja compte 1532 points talonnée par l'Allemagne 1273 points, la Colombie 1206 points, l'Argentine 1204 points, les Pays-Bas 1180 points, l'Italie 1142 points, le Portugal 1099 points, la Croatie 1098 points, le Brésil 1095 points (vainqueur de la Coupe des Confédérations), la Belgique 1079 points, la Grèce 1038 points, l'Uruguay 1016 points, la Côte d'Ivoire 1009 points, la Bosnie-Herzégovine 995 points, l'Angleterre 994 points, etc.



Les Léopards de la RDC

Martin Enyimo

## Football transfert

## Yves Angani prêté à Metz

Ancien buteur du FC Système de Kinshasa, l'atta-



quant Yves Angani Kayiba a été prêté pour une année à Metz en L2 française pour une année avec option d'achat. Il vient de KRC Genk en Belgique où il a évolué la saison 2011-2012. Il a rejoint le groupe à Autriche où Metz se prépare jusqu'au 8 juillet. Agé de 22 ans, Yves Angani a été élu meilleur joueur et meilleur buteur du championnat 2011-2012 de l'Entente provinciale de football de Kinshasa. Et cela lui avait ouvert les portes de la sélection, les Léopards de la RDC, bénéficiant de la confiance de l'ancien sélectionneur Claude Le Roy. Yves Angani a pris part au stade de l'équipe nationale à

Mascate à Oman dans le cadre de la préparation de la CAN 2013. Il a également fait un test réussi au Raja de Casablanca sous la férule de l'agent des joueurs José Ntumba Ngandu. Mais, ensuite, les deux parties ont divergé. L'on veut croire le challenge du Metz lui sera bénéfique pour enfin booster sa carrière professionnelle en Europe.

## Patrick Etshimi signe un an au Paris FC



Ancien attaquant du FC MK passé par Dragons et V.Club de Kinshasa, Patrick Etshimi a signé un contrat au Paris FC en L2 française. Il vient du Fresnoy et de Roye Noyon en CFA, en France, où il a inscrit dix buts en trente-deux matchs. Etshimi quitte donc la CFA pour

la L2 française avec Paris FC où l'international congolais Christian Kinkela s'était relancé après son passage à Boulogne-sur-Mer, avant d'aller en corse et ensuite au Portugal.

## Les anciens Léopards seront au jubilé d'Ange Ngapy à Brazzaville



Ancien international du Congo Brazzaville et sociétaire du Club athlétique renaissance aiglon (Cara), Ange Ngapy va célébrer son jubilé le 27 juillet au stade Massamba-Débat de Brazzaville. Et pour ce faire, il a invité les anciens Léopards de la RDC à marquer leur présence à cet évènement. Santos Mutubilé, Fanfan Epoma, Eugène Kabongo Ngoy, Tubilandu, Baudouin Lofombo et Jacques Kingambo.

M.E.

## CHRONIQUE

## Pour que la jeunesse africaine prenne sa place

Certaines stratégies permettent d'entrevoir ce qui se profile à l'horizon, mais pas toujours ce qui a été déclenché dans l'immédiat. À l'instar de l'Unesco qui a défini une stratégie globale pour la jeunesse, nombreuses sont les organisations qui contribuent objectivement à préparer le lit de cette génération d'avenir en Afrique et dont certaines prétendent qu'elle est déjà aux commandes par le biais d'une révolution silencieuse qui se serait produite.

En tant que partenaires essentiels du développement, les jeunes sont intégrés dans une stratégie de l'Unesco qui en fait des partenaires globaux et régionaux, susceptibles de conduire le changement dans leurs pays et leurs communautés. Naturellement cette stratégie, qui prône la promotion de l'engagement civique et l'innovation comme moyen pour leur octroyer le pouvoir de contribuer à la paix et au développement en Afrique, doit également les aider à réussir leur passage de l'école au lieu de travail et à faire obstacle à la violence.

Cette stratégie est louable dans ce sens que les trois principaux objectifs sont pertinents car supposés contribuer à renforcer la connaissance de la jeunesse d'Afrique, encourager, imprégner le développement de politiques et de structures, conformément aux dispositions de la Charte africaine de la Jeunesse et promouvoir la participation des jeunes dans la prise de décision, l'engagement civique et l'inclusion sociale.

Cette stratégie, qui est censée conduire à l'autonomisation des jeunes, doit impliquer le plus grand nombre de partenaires, dont naturellement les États membres de l'Unesco, les organisations pour la jeunesse, les organisations non gouvernementales, les agences des Nations unies ou organisations intergouvernementales et le secteur privé.

Au regard de l'évolution de la société africaine et de l'implication de la jeunesse dans les pôles de décisions, pourrait-on considérer que certaines questions ont été prises en compte, telles les préoccupations et les attentes des jeunes dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication?

L'on constate quand même, de nos jours, qu'il existe des espaces de discussion, une multitude d'opportunités qui ont permis aux jeunes de se voir confier de plus en plus de responsabilités et donc il y a une reconnaissance de fait sur l'utilité et l'importance de leurs contributions.

Autant de paramètres qui autorisent à apprécier la pertinence de cette jeunesse africaine qui doit continuer de s'émanciper en s'adaptant à la politique et donc en intégrant le processus démocratique. Il est évident que l'engagement politique suppose que l'on veuille mettre fin à la paupérisation dans les villes et campagnes et, rien qu'en cet aspect, la démocratie est un excellent moyen d'émancipation des jeunes. Il revient ainsi à cette jeunesse de s'affranchir des anciens, hommes et femmes, qui ne sont pas des repères évidents. Elle doit également se mobiliser pour peser de tout son poids dans l'expression de ses revendications face aux leaders africains pour exiger, outre son implication dans la gestion de la Cité, qu'ils s'affichent exemplaires et irréfutables dans la gestion de leurs pays respectifs.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

## FOOTBALL

## Résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

## Ligue Europa : Abdoulaye et l'Inter Bakou tenus en échec en préliminaires

Pour son premier match officiel de la saison, l'Inter Bakou a manqué ses retrouvailles avec son public à l'occasion du match aller du premier tour de qualification préliminaire de la Ligue Europa. Deuxième du championnat 2013, l'Inter Bakou accueillait les Finlandais de Mariehamn.

Après avoir ouvert le score précocement (7<sup>e</sup> minute), l'Inter a concédé l'égalisation à la 72<sup>e</sup>, ce qui accroît la pression avant le match retour, le 11 juillet.

Titulaire, Bruce Abdoulaye a joué toute la rencontre et a été intraitable en défense : dur, mais correct, il

a envoyé deux adversaires au tapis (Orgill à la 118<sup>e</sup> et Assis à la 33<sup>e</sup>). Averti à la 50<sup>e</sup>.

## L'actualité des transferts des Diabes rouges

## Azerbaïdjan : Ulrich Kapolongo s'engage avec Qarabag

En fin de contrat en Jordanie, l'attaquant congolais Ulrich Kapolongo s'est engagé jeudi en faveur du club azéri de Qarabag, troisième du dernier championnat. L'international congolais de 23 ans a signé un bail d'une saison. Le temps pour lui de se faire un nom en Europe.

Après quatre saisons passées en Jor-

danie, ponctuées d'un titre de champion sous les couleurs du Shabab El Ordon, Ulrich Kapolongo a mis le cap sur l'Europe du football et l'Azerbaïdjan. Auteur de 11 buts l'an passé, il a passé, avec succès, un test chez le FK Qarabag, basé à Agdam. Troisième du dernier championnat, Qarabag a ainsi proposé un contrat d'un an à Kapolongo, qui pourrait faire ses débuts le 11 juillet prochain, lors du 3<sup>e</sup> tour préliminaire de la Ligue Europa. Après l'avoir emporté 1-0 chez le FK Metallurg Skopje, Qarabag recevra lors du match retour. Une bonne occasion pour Ulrich Kapolongo d'étreindre son nouveau maillot.

Camille Delourme

## BASKETBALL

## Les Diabes rouges de la diaspora ont quitté Paris samedi

Après quelques jours d'entraînements à Agen, les Diabes rouges ont quitté Paris direction Pointe-Noire puis Brazzaville, accompagnés du team manager Yacine Fylla et des entraîneurs Ludovic Pouillard et Stéphane Paty. Rappelons qu'à l'initiative de Yacine Fylla, les professionnels évoluant en Europe ont été sollicités afin de prendre part à l'Afro-Basket, du 20 au 31 août.

Agrandie par des voyageurs sup-

plémentaires qui ne ressemblaient absolument pas à des basketteurs, la délégation des Diabes rouges a failli être clouée au sol, à Roissy-Charles de Gaulle. Mais les professionnels de la diaspora ont finalement pu décoller pour rejoindre Pointe-Noire, puis Brazzaville afin de renforcer la sélection nationale de basketball.

Cinq joueurs, Giovan Oniangué, Kris Morlende, Rudy Okemba, Jean-Félix Moupegnou et Karl Ar-

nold Niamamoukoko, s'entraîneront avec les Diabes rouges locaux. Resté à Paris pour marquer son désaccord avec les dirigeants de la Fédération, qui n'auraient pas tenu certains engagements financiers, Nobel Boungou Colo devrait rejoindre l'équipe dans les prochains jours, en compagnie d'Igor Ibaka et de Junior Tselan, qui participent à des summer-camps aux États-Unis.

C.D.



Association Femme Modèle, 03 Avenue Celemba/Talangi

Brazzaville Rép. du Congo

(+242) 06 624 87 14; E-mail:femmemodele2013@gmail.com - Recep.

N°140/013/MID/DGAT/DER/SAG

## Avis d'appel à candidature

Référence AAC N°001 /FEMMEMODELE/2013

Dans le but de contribuer à la valorisation de la femme du Congo et de promouvoir l'entrepreneuriat, féminin, l'association **Femme Modèle** porte à la connaissance du public congolais qu'elle organise la première édition du **Women's Activity Awards 2013**, un concours destiné à montrer ce que savent faire des filles et femmes congolaises ; ceci dans divers secteurs de la vie socioéconomique.

## Conditions de participation:

- Être âgée de 18 à 35 ans,
- Exercer une activité dans n'importe quel secteur, mais dont les spécificités dénotent d'une certaine originalité et montrent les capacités exceptionnelles de sa promotrice,
- Résider sur le territoire national,
- Être de nationalité congolaise,
- Avoir un point de contact.

Composition du dossier de candidature :

- 1 fiche de renseignement sur la promotrice de l'activité (nom, prénom, adresse, Numéro de téléphone, secteur d'activité, durée

d'exercice d'activité.)

- 2 photos d'identité de la promotrice,
- 1 photo de la promotrice la montrant en plein activité,
- Autres documents nécessaires pour prouver l'appartenance de la promotrice à l'organisation citée.

## Conditions pratiques :

**Date d'ouverture :** le 1<sup>er</sup> juillet 2013

**Lieu de dépôt des dossiers de candidature:**

- Agence Nationale de Développement des PME, située à côté du Ministère des Finances, derrière le CFE (Référence: la mandarine).

**Date limite de dépôt de candidature :** le 31 juillet 2013

Pour tous renseignements complémentaires, appeler au numéro de Tel : 06 624 87 14

**Email :** femmemodele2013@gmail.com

## TENNIS DE TABLE

## Le Club Avenir champion d'Afrique

La formation congolaise a remporté la Coupe continentale des clubs champions en battant les Nigériens du NSCD, 3 sets à 1, sur l'ensemble des manches.

En finale de cette compétition, l'accès à la gloire des pongistes du Club Avenir tardait à venir. Le Nigeria, dans le camp opposé, avait, en effet, aligné des calibres expérimentés qui ne se sont pas laissés faire. Ainsi, dans la première confrontation, Aruna Quadri prenait le dessus sur le Congolais Saka Suraju, 3 sets à 0. Idowu Saeed jouait à l'équilibre en remettant les deux parties à égalité en clouant le Nigérien Abdulla Abdelrahman par le même score. Le Congolais d'origine chinoise, Yang, empruntait le même chemin que Saeed pour prendre le dessus sur le Nigérien Okazeem Makanyuola 3 sets à 0. C'est après avoir remporté cette manche que les signes de la victoire des pongistes du Club Avenir devenaient visibles.

Ainsi, la confrontation décisive qui opposait Yang à Quadri Aruna a vu le Club Avenir décrocher le premier sacre continental de son histoire en version masculine. Car le pongiste Yang a dominé son adversaire 3 sets à 2 dans une manche chargée de suspens puisque le score allait d'égalité à égalité. Pendant que les pongistes congolais faisaient la loi dans la version homme, chez les dames les



Congolaises subissaient la loi des Égyptiennes du club Al-Alhy. L'espoir des Congolaises qui reposait sur Han Xing a volé en éclats. La pongiste, qui avait remporté la Coupe d'Afrique des Nations la veille, est tombée devant Nadine El-Dawatly 3 sets à 2. Les pongistes égyptiennes ont terminé cette Coupe d'Afrique des clubs champions en beauté, d'autant qu'en finale elles ont battu toutes leurs adversaires.

Au classement général chez les dames, le club Al-Alhy d'Égypte a occupé la première place, suivi du Club Avenir du Congo, pays hôte. Le Nigeria est arrivé en troisième position avant le club Spin de la RD-Congo. Chez les hommes, le Club Avenir premier était suivi du NSCD du Ni-

La joie du Club Avenir avec les officiels geria. Le club Al-Alhy est arrivé en troisième position alors qu'à la Coupe d'Afrique des Nations, les mêmes pongistes étaient sacrés champions. Le club Lumumba de Pointe-Noire a bouclé le classement général. La Coupe d'Afrique des clubs champions, rappelons-le, s'est jouée à Oyo dans le département de la Cuvette, en marge de la Coupe d'Afrique des Nations. Les pongistes congolais ont défendu leurs couleurs à domicile tant dans la version masculine que féminine dans les deux compétitions. Le gymnase d'Oyo, inauguré le 3 juillet, a signé son entrée dans la cour des grandes infrastructures sportives en abritant ces deux compétitions internationales.

Rominique Nerplat-Makaya

## L'ACTUALITÉ DES TRANSFERTS DES DIABLES ROUGES

## Prince Oniangué est officiellement rémois

Annoncé dans la presse locale début juin, le transfert de Prince Oniangué à Reims est officiel depuis jeudi soir. Le milieu de terrain congolais a paraphé son bail de trois ans avec le club de Ligue 1, quatorzième du dernier championnat.

Après deux semaines de vacances, Prince Oniangué était au centre d'entraînement du Stade de Reims, jeudi après-midi. En présence de Didier Perrin, le président de l'association, l'ancien Rennais a apposé sa signature en bas d'un contrat de trois ans. Après quatre saisons en Ligue 2, le milieu de terrain international redevient un joueur de l'élite, un statut qu'il avait touché du bout des doigts avec Rennes en 2008/2009 (5 matchs, 135 minutes).

Lors de la présentation du joueur, Didier Perrin a expliqué que le Stade de Reims suivait Oniangué « depuis longtemps », louant son « profil de milieu relayeur de grande taille, battant et buteur ». Lucide, Oniangué sait qu'il devra « ajouter des ingrédients supplémentaires » pour s'imposer en Ligue 1.

Après la photo, Prince Oniangué, qui portera le numéro 8, a rallié le sud de la France et Aix-les-Bains, où l'effectif rémois est en stage de préparation depuis quelques jours. Oniangué y retrouvera deux anciens coéquipiers tourangeaux : le Bissau-Guinéen Bocunji Ca et le Brésilien Diego. De quoi accélérer l'intégration de l'international congolais.

Camille Delourme

## RÉFLEXION

## La Méditerranée, mer de tous les dangers !

Elle fut pendant des siècles l'un des berceaux de la civilisation humaine, imposa sa loi à l'Europe, à l'Afrique, au Proche et au Moyen Orient, découvrit les sciences et mit au point les techniques qui gouvernent les sociétés modernes. Bref, elle domina peu ou prou la majeure partie de la planète et tout, jusqu'à une date récente, donnait à penser qu'elle continuerait à jouer ce rôle dans les décennies à venir.

Or voici que par un surprenant concours de circonstances cette même Méditerranée est devenue la mer de tous les dangers, de tous les excès, de toutes les aventures. À l'exception, en effet de l'Algérie et du Maroc – mais pour combien de temps encore ? – tous les pays qui la bordent se trouvent aujourd'hui plongés dans des crises qui les déstabilisent de

façon telle que l'on en vient à s'interroger sur leur destin proche et lointain : l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce, Chypre, la Turquie, la Syrie, le Liban, l'Égypte, la Libye, la Tunisie sombrent l'un après l'autre dans des crises économiques, sociales ou politiques dont nul ne peut prédire l'issue. Si bien que l'on en vient à se demander ce qu'il sortira du chaudron de sorcières ainsi constitué.

Ajoutons, en effet, à ce qui précède le danger extrême que constitue, à proximité immédiate de cette même Méditerranée, l'affrontement larvé d'Israël et de l'Iran, et l'on aura une idée précise de ce qui pourrait se passer si, par malheur, les tensions présentes venaient à dégénérer. Au-delà du « printemps arabe », qui a plongé dans le chaos des dizaines de millions d'hommes et dont nul

ne saurait se hasarder à prédire ce qu'il sortira demain, cette partie du monde est devenue l'une des plus instables, des plus dangereuses de la planète. Mieux vaut en avoir conscience dès maintenant.

Vue de l'Afrique profonde, c'est-à-dire du sud du Sahara, la Méditerranée est désormais un univers instable dont les crises récurrentes menacent directement les pays émergents, ne serait-ce qu'en raison de la migration accélérée vers eux des factions les plus extrémistes du monde arabe et des mouvements terroristes. Et comme les grandes puissances s'y livrent une compétition acharnée, ces mêmes pays n'ont rien à attendre d'elles, rien à espérer de véritablement concret, aussi nobles et prometteurs que soient les discours tenus par leurs dirigeants.

Une fois de plus, mais ce n'est pas nouveau sous le soleil, les Africains sont seuls face à leur destin. Et c'est de leur capacité à s'organiser, notamment sur le plan de la sécurité, que naîtra la reconnaissance internationale à laquelle ils aspirent légitimement. S'ils y parviennent dans un délai raisonnable, ils obtiendront la réforme des institutions internationales que les « grands » leur refusent sans évidemment le dire. Ils tireront surtout les bénéfices d'une croissance économique qui leur garantira des revenus stables sur le long terme et qui devrait enfin les rendre maîtres de leurs ressources naturelles.

Jamais, nous semble-t-il, la coordination de leurs forces au sein de communautés régionales structurées n'a été aussi nécessaire.

Jean-Paul Pigasse